

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2124 - 17 avril 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Licenciements, entreprises fermées...

**La violence sociale,
c'est le patronat** p. 3



1^{er} Mai

**Affirmer les perspectives
du monde du travail** p. 3



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Projet de redécoupage électoral
- Rejet du projet de loi contre le piratage sur Internet
- p. 5 ■ Elections européennes : faire entendre une voix communiste révolutionnaire
- Amiante : pour un procès pénal
- La fin des conditionnements imposés
- p. 6 ■ Immigration : les mensonges de Besson
- Nouvelle attaque contre les sans-papiers
- p. 7 ■ La Caisse des dépôts spéculé sur la vente de logements sociaux
- Les promoteurs vendent au prix fort
- Strasbourg : après le sommet de l'OTAN, des habitants manifestent

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Algérie : Bouteflika se fait plébisciter
- Turquie : les calculs divergents d'Obama et Sarkozy
- Levée de l'embargo contre Cuba !
- p. 16 ■ Italie : après le tremblement de terre

Antilles

- p. 10 ■ La mascarade des États généraux
- Les négociations sur la baisse des prix continuent

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Continental-Clairoix
- Lear-Lagny-le-Sec
- p. 12 ■ SNCF Paris RG
- Socofer-Tours
- FCI-Mantes-la-Jolie
- Salariés de la Tour Eiffel
- p. 13 ■ Caterpillar et ses sous-traitants, région grenobloise
- La Poste-Paris 11
- p. 14 ■ Heuliez
- Tassos-LPFH-Noisy-le-Sec
- p. 15 ■ Legrand-Saint-Junien
- p. 16 ■ Toyota-Valenciennes
- Il y a 25 ans
- p. 15 ■ La marche des sidérurgistes

Les 30, 31 mai et 1^{er} juin à Presles (Val-d'Oise)

Trois jours de fête avec Lutte Ouvrière

Comme chaque année la Fête de Lutte Ouvrière aura ses invités permanents : la fraternité, la bonne humeur, la chaleur humaine, la joie de se retrouver entre travailleurs. Vous trouverez, ou retrouvez, au long des allées traversant les dix hectares du parc, des stands de spécialités gastronomiques aussi variées qu'alléchantes et bon marché, les jeux pour les petits et les grands, les concerts, les films et les animations, de la Cité médiévale à la grande roue, du blues au cirque, en passant par la sonate et la chanson romantique ou cocasse.

Cette année, vous pourrez profiter des nombreux arbres du parc de trois façons différentes : en explorant leur diversité, leur vie et leur développement à l'Arboretum, guidés par des conférenciers ; en empruntant, aidés par des moniteurs qualifiés, les parcours aménagés en hauteur ; en vous reposant des durs rayons du soleil à leur ombre protectrice, activité libre, sieste possible.

La science sera également de la fête avec l'anniversaire de Charles Darwin, sujet du Carrousel des sciences, les expériences en public du Chapiteau, les conférences, la librairie scientifique.

Et puisque « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », les débats politiques, les librairies, les expositions historiques et politiques, les discussions aux stands des camarades des diverses entre-



prises et villes de France, ou venus d'autres pays, pourront vous donner idées et arguments pour les prochaines luttes. Celles récentes ou en cours seront évidemment abordées, par exemple lors de forums animés par nos camarades antillais ou par ceux de l'usine Continental. Et bien entendu, lors des allocutions de notre porte-parole Nathalie Artaud, dimanche et lundi après-midi.

Alors, rendez-vous à Presles, dans le Val-d'Oise, samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin !

Commandez vite votre carte !

Jusqu'au 23 avril, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros. Mais l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Vous pouvez vous les procurer, ainsi que des bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit auprès de nos camarades

- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233
75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)

www.audiovideo-lo.org

LO audio (version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 14 avril



Violences sociales : la paille et la poutre

Alors que dans un certain nombre d'entreprises les salariés menacés de licenciement ont retenu quelques heures leur patron, ou des cadres supérieurs de leur société, les réactions des politiciens de droite et de gauche, et de la plupart des commentateurs des médias, se sont réparties en deux catégories.

Il y a les hypocrites, qui trouvent ces réactions « compréhensibles », mais en ajoutant qu'elles étaient illégales, qu'il ne faudrait pas y recourir et plutôt trouver autre chose, comme une grève de la faim par exemple. Et il y a ceux qui se disent partisans de la « fermeté » (mais prudemment, car ils craignent une explosion sociale), comme Sarkozy déclarant : « *Qu'est-ce que c'est que cette histoire d'aller séquestrer les gens ? On est dans un État de droit, je ne laisserai pas faire les choses comme ça* », ou comme le président de la CGPME (la confédération des prétendues petites et moyennes entreprises, qui ne sont bien souvent que des filiales des grandes) qui demande aux chefs d'entreprise de ne pas « *commencer les négociations avec le pistolet sur la tempe* ».

Mais les travailleurs de Caterpillar à Grenoble et à Échirolles qui sont entrés en lutte contre le projet d'un groupe, dont ils ont contribué à faire la richesse, de supprimer plusieurs centaines d'emplois, ceux de 3M à Pithiviers menacés par un plan de licenciements concernant 110 travailleurs, ceux de Sony à Pontonx-sur-Adour, menacés de la fermeture de l'usine, qui ont retenu une nuit le PDG de Sony-France, n'avaient-ils pas eux, vraiment, « le pistolet sur la tempe », bien plus que les dirigeants de leurs entreprises ?

Tous ceux qui parlent de violence, à propos de ces cadres ou de ces patrons retenus quelques heures contre leur gré, font mine de ne pas voir que la vraie violence est celle exercée contre les travailleurs par

l'ensemble du patronat, par le gouvernement à son service, pour leur faire supporter les frais d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Du fait de la soif de profit de la classe capitaliste, dont les spéculations ont été à l'origine de cette crise, l'ensemble du monde du travail a vu son niveau de vie se réduire, des centaines de milliers de travailleurs sont venus grossir les rangs déjà bien trop fournis des chômeurs, tandis que les autres étaient astreints à des normes de « productivité » de plus en plus épuisantes. Ce sont ceux-là les vraies victimes de la violence sociale. Mais pour ceux qui nous gouvernent, comme pour les prétendus spécialistes de l'économie au service des possédants, ce n'est que le fonctionnement normal de l'économie.

Oui, c'est le fonctionnement « normal » de l'économie capitaliste.

Mais c'est justement de ce système dément, où la recherche du profit individuel passe avant toute autre considération, qu'il faudra sortir, pour construire une société, une économie, qui se donnera pour but premier la satisfaction des besoins et l'épanouissement de tous. En un mot, une société socialiste, non pas au sens où l'entendent les actuels grands partis de gauche, pour qui la société idéale est la société capitaliste avec des ministres de leur parti au gouvernement, mais au sens que donnaient à ce mot les militants qui furent à l'origine des partis socialistes et communistes.

Bien sûr, retenir quelques patrons ou quelques cadres ne changera pas la société, ne mettra pas non plus fin à la crise. Mais les salariés qui sont les plus menacés par la politique patronale ont raison de s'y opposer avec les moyens dont ils disposent. Leurs actions ne sont pas seulement « compréhensibles », elles sont légitimes. Absolument légitimes. Et elles méritent la solidarité de l'ensemble du monde du travail.

Arlette LAGUILLER

• Le 1^{er} mai

Affirmer les perspectives du monde du travail

En 1889, le congrès de l'Internationale Ouvrière, réunissant 400 délégués venus de tous les pays où des travailleurs étaient organisés, décidait que le 1^{er} mai 1890 serait une journée de lutte internationale des travailleurs. Ce jour-là, dans tous les pays, les travailleurs étaient appelés à cesser le travail et à manifester pour leurs revendications, en particulier la journée de huit heures.

Depuis lors, le 1^{er} mai a symbolisé l'unité des travailleurs du monde entier, dans leurs revendications mais aussi dans leur espoir et leur certitude de représenter l'avenir de l'humanité. Car, pour les socialistes de 1889, l'unité de la classe ouvrière, la démonstration de force qu'elle

fait lorsqu'elle cesse le travail, la communauté internationale de ses intérêts et de ses revendications, l'existence d'une organisation fraternelle des travailleurs à l'échelle du monde, tout cela était le gage que le prolétariat serait capable de construire une société débarrassée du capitalisme.

Le 1^{er} mai représentait donc une menace pour les patrons de tous les pays ou, à tout le moins, un avertissement, à tel point qu'en 1890 les bourgeois parisiens envoyèrent femmes, enfants et serviteurs à la campagne. C'est bien pourquoi les différents États ont essayé soit de l'interdire, et un certain nombre le font encore, soit de le légaliser pour en détourner le sens. Ainsi

Pétain, en 1941, transforma le 1^{er} mai en « *fête du travail et de la concorde sociale* », demandant aux patrons de payer la journée pour éviter que certains travailleurs ne saisissent l'occasion de manifester par la grève. Pour le monde officiel, on en est d'ailleurs toujours là.

Pourtant cette année, plus que jamais, il faudrait redonner à la journée du 1^{er} mai son sens originel. La crise de l'économie mondiale montre à quel point le sort des travailleurs est lié à l'échelle de la planète. Les licenciements massifs, la baisse du niveau de vie, les attaques patronales ne connaissent pas les frontières. Partout, c'est sur les épaules des seuls travailleurs que pèse la faillite du système capita-

liste. Dans ces conditions, ces espérances et cette volonté de lutte, qui avaient été exprimées pour la première fois le 1^{er} mai 1890, peuvent et doivent être remis à l'ordre du jour. Ce 1^{er} mai 2009 doit être l'occasion pour les travailleurs conscients de manifester pour les revendications immédiates des classes populaires pour faire face à la crise, mais aussi pour exprimer la volonté de mettre un terme une fois pour toutes à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Enfin, les confédérations syndicales ont appelé à faire de ce 1^{er} mai une journée qui fasse suite aux journées de grève et de manifestation des 29 janvier et 19 mars. Il faut donc que cette journée soit une réussite, avec

des cortèges les plus nombreux possible, exprimant la colère du monde du travail. Renouer avec la tradition du mouvement ouvrier sera donc aussi l'occasion de manifester contre une politique patronale et gouvernementale qui fait retomber sur les travailleurs les conséquences de la crise dont les capitalistes sont seuls responsables. Ce sera l'occasion, en prolongeant les journées de manifestation précédentes, de préparer la lutte d'ensemble nécessaire pour imposer les exigences du monde du travail.

Ce qui est la seule façon de préparer un autre avenir pour l'humanité.

Paul GALOIS

• Projet de redécoupage des circonscriptions électorales

Aussi antidémocratique qu'avant

La presse vient de révéler le projet de redécoupage des circonscriptions pour les élections législatives proposé par Alain Marleix, secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur. 33 circonscriptions seraient supprimées, dont 18 ayant actuellement un député de gauche et 15

un député de droite. Par ailleurs, les Français vivant à l'étranger éliraient 11 députés.

Qu'il faille modifier les circonscriptions en fonction de l'évolution de la population est une évidence, dans ce système électoral où les députés sont élus, en principe, pour repré-

senter un certain nombre d'habitants d'une région. Sinon, on en arriverait à une situation telle qu'elle existait au 19^e siècle en Grande-Bretagne avec les « bourgs pourris », où les grandes villes industrielles du nord n'avaient pas de députés à la Chambre des communes, tandis que des zones peuplées essentiellement de moutons en élisaient. La dernière modification avait été faite par Pasqua en 1986 et, depuis, il y a eu des déplacements de population. Selon Marleix, le découpage proposé tiendrait compte des derniers recensements.

Pierre Moscovici, un député PS, a aussitôt crié au « tripatouillage » électoral, et il est en effet probable que le secrétaire d'État a avantagé son propre camp. Mais en fait, c'est la nature même de ce mode de scrutin qui ouvre la porte à tous les tripatouillages et qui fausse toute la représentation des opinions.

Le découpage du territoire en circonscriptions permet en

effet de panacher villes ou quartiers ouvriers, votant traditionnellement à gauche, avec des quartiers bourgeois ou des zones de campagne comptant une majorité d'électeurs de droite. Un dosage savant permet ainsi d'assurer dans un grand nombre de cas l'élection du candidat de droite. Mais surtout, le mode de scrutin majoritaire uninominal à deux tours fait que chaque circonscription n'élit que celui qui a réussi à être majoritaire. Dans sa version actuelle en France, la loi écarte du deuxième tour les candidats ayant eu moins de 12,5 % des inscrits, tandis que peuvent se former des alliances entre les autres pour savoir qui restera et qui se désistara en faveur de l'un d'eux. En définitive, le député élu à l'issue du second tour ne représente de toute façon le plus souvent qu'une minorité d'électeurs.

Les tripatouillages électoraux, qu'il s'agisse du découpage des circonscriptions ou des désistements de candidats

en faveur d'un autre à la suite de marchandages pas toujours transparents, sont la conséquence directe de ce mode électoral. Le seul mode de scrutin qui au moins permettrait une représentation de toute la diversité des opinions de la population serait la proportionnelle intégrale sur l'ensemble du pays, sans aucune « base éliminatoire ». Elle assurerait au moins que chaque groupe politique ait un nombre d'élus correspondant au pourcentage des voix qu'il reçoit.

Mais ce n'est pas ce que recherchent les classes dirigeantes : elles veulent au contraire un système qui permette l'élection d'une Chambre de députés sans surprise autre qu'une éventuelle alternance entre les partis qui ont fait leurs preuves au service des privilégiés. Quitte évidemment à ce que chaque ministre de l'Intérieur cherche à avantager son camp.

Marianne LAMIRAL



• Rejet du projet de loi contre le piratage sur Internet

Grand-Guignol à l'Assemblée

Jeudi 9 avril, l'Assemblée nationale a rejeté par 21 voix contre 15 le projet de loi contre le piratage sur Internet. Certains d'entre eux ayant, comme au théâtre, attendu derrière un rideau pour faire leur entrée dans l'hémicycle juste avant le vote, les élus socialistes, communistes et Verts, malgré un absentéisme presque aussi important que celui de l'UMP, se sont retrouvés plus nombreux que ceux de la majorité gouvernementale au moment du scrutin ; en outre deux députés du Nouveau Centre, censés appartenir à la majorité, ont eux aussi voté contre.

L'affaire aurait, paraît-il, déclenché une violente colère de la part de Sarkozy, qui aurait fustigé « l'amateurisme » des responsables de l'UMP. Il est vrai qu'un tel camouflet n'avait pas été infligé à un projet gouvernemental depuis plus de vingt ans.

Les députés de l'UMP ont-ils refusé de se mouiller sur un texte qui prévoit de sanctionner ceux qui téléchargent illé-

galement des films ou des chansons sur Internet et qui est controversé jusque dans leurs rangs ? Ou bien ont-ils préféré anticiper leur départ pour le week-end de Pâques ? Une chose est sûre : ils n'étaient que quinze, sur un total de 313 élus UMP, présents sur les bancs de l'Assemblée pour défendre le projet gouvernemental.

En réaction au coup de gueule de Sarkozy, le secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, Karoutchi, après avoir dénoncé ce qu'il a qualifié « d'acte de flibuste de la gauche », s'est dit favorable à des sanctions contre les députés absentéistes, ajoutant que « les règlements de l'Assemblée et du Sénat prévoient des sanctions financières en cas d'absences répétées », mais qu'« ils ne sont pas appliqués ; c'est un tort ».

La menace a dû faire trembler sur les bancs de l'Assemblée, mais il en faudrait certainement bien plus pour obliger un député ou un sénateur UMP à assister aux séances !

Roger MEYNIER

Le vote des Français de l'étranger

Avec le projet de découpage électoral d'Alain Marleix, les Français résidant à l'étranger seraient désormais représentés par onze députés, soit environ un député pour 75 000 électeurs, alors que, sur le territoire français, le projet prévoit un député pour 125 000 électeurs, en baisse par rapport à ce qui existait.

Ce choix n'est certes pas innocent. Il suffit d'analyser quelques chiffres sur le vote des Français de l'étranger aux élec-

tions présidentielles de 2007 pour s'en rendre compte. Au premier tour, sur l'ensemble, Sarkozy a obtenu 38,49 % des voix, contre 31,18 % en France. Mais sur quelques pays où les résidents français sont nombreux, les scores grimpent à 57,4 % en Suisse, 63,7 % aux États-Unis, pour atteindre 90,7 % en Israël !

Si tous les Français de l'étranger ne sont pas des « exilés fiscaux » riches, la plupart ne sont pas non plus des

ouvriers ; beaucoup appartiennent à un milieu petit-bourgeois et ont choisi de s'expatrier provisoirement pour profiter d'une opportunité de gagner plus, ils ne sont pas majoritairement des électeurs de gauche.

En revanche, les travailleurs étrangers qui vivent en France depuis des années et y paient leurs impôts n'ont, eux, toujours pas le droit de vote.

M.L.

• Promotion de Pâques de la Légion d'honneur

Des médailles pour les amis de Sarkozy

Parmi la liste des promus de Pâques à la Légion d'honneur, des hommes d'affaires figurent en bonne place. En tête du peloton, puisqu'il passe au plus haut grade, celui de commandeur, arrive Vincent Bolloré. Il est suivi par Claude Bébear, l'ancien président du groupe Axa, Didier Quillot, un dirigeant du groupe Lagardère, et François Michelin.

Leurs « mérites », on les connaît : savoir s'enrichir le plus possible et, en bonus, faire partie des amis de Sarkozy. Bolloré avait prêté son yacht au président en 2007 pour ses vacances, on le décore. Et comme il est, au même titre que Lagardère, patron d'une presse qui chante ses louanges, le voilà promu au grade supérieur.

Si le président se contentait de leur offrir une médaille (même pas en chocolat !) pour satisfaire leur vanité, cela ferait simplement rire. Mais malheureusement, les cadeaux que ce cinéma recouvre se chiffrent en milliards d'argent public.

M.L.



• Élections européennes

Faire entendre une voix communiste révolutionnaire

Dans moins de deux mois se dérouleront les élections des 736 membres du Parlement européen. Du 4 au 7 juin, les électeurs des vingt-sept pays membres de l'Union européenne pourront y envoyer des représentants, pour autant que le mode de scrutin et le nombre de députés attribué à leur pays le leur permettent.

En France, le scrutin se déroulera le samedi 6 juin pour l'outre-mer et le dimanche 7 pour la métropole. Au total, 72 sièges sont à pourvoir, répartis sur huit grandes circonscriptions. Pour prendre quelques exemples, l'ensemble de l'outre-mer n'aura droit qu'à trois députés, la circonscription Massif-Central-Centre, qui regroupe les trois régions Auvergne, Limousin et Centre, à cinq, et l'Ile-de-France ou le Sud-Est (soit Paca, Corse et Rhône-Alpes) à treize. Contrairement au mode de scrutin antérieur où le pays formait une seule circonscription, permet-

tant à toute liste obtenant plus de 5 % des suffrages d'obtenir des élus, la loi électorale modifiée en 2003 par Sarkozy fait que, même en Ile-de-France ou dans le Sud-Est, seules les listes dépassant les 7 % peuvent avoir droit à un élu – il faut même dépasser 33 % dans la « région » Dom-Tom, étendue sur des dizaines de milliers de kilomètres !

Cependant, en pleine crise économique, alors que l'actualité est faite, pour les classes

populaires, d'annonces de fermetures de sites, de suppressions d'emplois, d'envolée du chômage total ou partiel, bref, d'aggravation des conditions de travail et de vie, les candidats de Lutte Ouvrière saisiront l'occasion offerte par cette campagne pour faire entendre une voix communiste révolutionnaire dans les sept circonscriptions de métropole.

Dénonçant le fait que les capitalistes sont manifestement en train de prélever sur les sala-

riés de quoi faire face à la crise qu'ils ont eux-mêmes provoquée, nos candidats diront tout ce qu'ils pensent de la politique de Sarkozy, qui continue à privatiser les profits et à « étatiser » les pertes de ses amis les patrons.

Ils s'efforceront aussi de montrer qu'à la source de la crise il y a la domination du capital privé sur l'économie : il est indispensable que le monde du travail se défende, lui seul pouvant, en arrachant au grand patronat et aux financiers le contrôle de l'économie, assurer non seulement sa propre survie, mais celle de l'ensemble de la société.

Dans la course aux profits, les bourgeoisies, tout en n'ayant que le mot « Europe » aux lèvres, se livrent une

concurrence débridée. Mais le protectionnisme, qui n'a pour but que de protéger les intérêts d'une bourgeoisie contre ses voisines, ne protège nullement les travailleurs. Leur intérêt est dans l'unification de tout le continent, la suppression des frontières, l'harmonisation par le haut de tous les droits sociaux, contrairement à la bourgeoisie qui n'ambitionne que de faire circuler librement ses marchandises et ses capitaux, et rapatrier ses bénéficiaires là où ça l'arrange. La véritable Europe unie ne peut pas être celle du capital, mais celle des travailleurs.

Un meeting de lancement de la campagne de Lutte Ouvrière aura lieu à Paris le jeudi 14 mai.

Viviane LAFONT

• Fin des conditionnements imposés

Gare aux arnaques !

Depuis une semaine, les emballages d'une centaine de produits de consommation courante sont devenus libres. Cela concerne entre autres dès maintenant le riz, la farine, l'huile, les bouteilles d'eau et d'huile, ainsi que le dentifrice ou la mousse à raser. D'ici quelques années, cette « liberté » de conditionnement touchera aussi le beurre, le café ou les pâtes sèches.

Jusqu'à présent, le poids de ces produits préemballés était réglementé. Par exemple, le beurre était vendu par plaquettes de 125, 250 ou 500 grammes. Maintenant, rien n'empêchera les industriels de l'agro-alimentaire de le vendre en paquet de 100, 200, ou pourquoi pas 243 grammes ! Comment le consommateur pourra-t-il s'y retrouver ? Il restera toujours l'affichage du prix au kilo, nous dit-on. Outre qu'il est écrit en petit sur les étiquettes et plus difficile à mémoriser, les petites surfaces ne sont pas tenues de le noter. Il faudra alors faire ses courses avec une calculatrice et pratiquer une règle de trois pour savoir si le prix d'un article s'est maintenu ou s'il a augmenté.

Il paraît que cette réforme correspond au désir des consommateurs, qui souhaiteraient des emballages « mieux adaptés à leurs besoins ». Il s'agirait aussi de « mieux les informer » et de « favoriser la transparence ». Mais quelle transparence peut-il y avoir s'il n'y a plus de références simples et claires permettant aux consommateurs de s'y retrouver ? Cette pseudo-liberté de

choix est la porte ouverte à toutes les arnaques.

Les industriels de l'agro-alimentaire n'avaient certes pas besoin de cela pour tromper les acheteurs. En septembre dernier, la revue *60 millions de consommateurs* avait dénoncé le fait que, sur des produits dont le conditionnement était libre, la quantité avait diminué sans que le prix ait baissé. Elle citait entre autres les biscuits Prince de LU, dont le paquet avait fondu de 10 % en passant de 330 à 300 grammes, ou les pots de Danette qui avaient eux aussi suivi un régime minceur. Récemment, elle pointait du doigt certains produits dont les emballages grand format étaient vendus plus cher au kilo que les plus petits.

En faisant perdre aux consommateurs leurs repères sur le prix des produits de base, cette nouvelle réglementation se fera à leurs dépens. Les gros de l'alimentation et de la distribution, eux, pourront élargir le champ de leur action pour duper les clients et leur soutirer le maximum d'argent.

M. L.

Meeting de Lutte Ouvrière pour l'Ile-de-France

Jeudi 14 mai à 20 h 30 au Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
M° Maubert-Mutualité

Entrée libre

• Amiante

Pour un procès pénal

Mardi 14 avril, une manifestation conduite par des veuves des ouvriers morts de l'amiante a réuni 250 personnes. Il s'agissait pour l'Association régionale des victimes de l'amiante (Ardeva) de reprendre ses marches régulières autour du palais de justice de Dunkerque qui, de décembre 2004 à janvier 2006, avaient conduit l'État à regrouper les plaintes venant de toutes les régions dans les mains de magistrats spécialisés du Pôle de santé publique à Paris et à créer une cellule d'officiers de police judiciaire pour les instruire en vue d'un procès pénal de l'utilisation de l'amiante.

Avant cette mobilisation, rien de tout cela n'existait. Les plaintes déposées par les victimes un peu partout en France contre les entreprises responsables étaient laissées depuis plus de dix ans dans l'oubli.

Depuis, en 2008, il y a eu la mise en examen des ex-dirigeants et des médecins de Valeo à Condé-sur-Noireau (Calvados), du Port et de la Normed à

Dunkerque.

Mais les effectifs de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique chargés des enquêtes n'ont pas été affectés à plein temps sur le dossier de l'amiante. D'autres missions, comme le dopage sur le Tour de France ou l'importation illicite d'animaux, leur ont été périodiquement confiées. Des engagements ont plusieurs fois été pris par le ministère de la Justice pour l'augmentation des effectifs des enquêteurs, mais ils n'ont jamais été tenus. Les moyens supplémentaires annoncés ne sont pas arrivés. Au rythme actuel, il faudra attendre 2014, vingt ans après le dépôt des premières plaintes, pour que le procès puisse se tenir. Combien de victimes seront encore là pour le voir ?

Un autre moyen d'enterrer les dossiers sensibles de santé publique comme l'amiante pourrait être, selon l'Ardeva, la suppression des juges d'instruction annoncée par Sarkozy et leur remplacement par des procureurs relevant directement du ministre de la Justice. Les victimes de l'amiante savent que

depuis plus de dix ans aucun procureur n'a levé le petit doigt pour engager une poursuite pénale contre les responsables de cette catastrophe sanitaire parfaitement prévisible et qui fait dix morts par jour. Qui peut croire que les procureurs agiront demain autrement ? Sarkozy n'a-t-il pas affiché, devant l'université d'été du Medef, sa volonté de dépénaliser le droit des affaires et de protéger les chefs d'entreprise du risque pénal ?

Pourtant, un procès pénal de l'amiante s'est ouvert le 6 avril à Turin, en Italie. 2 900 victimes de l'amiante y ont porté plainte contre deux anciens dirigeants du trust de l'amiante Eternit. Là aussi, il a fallu de longues procédures pour en arriver là. Mais ce qui a été possible en Italie pourrait l'être aussi en France.

Les marches continueront à Dunkerque pour qu'un procès pénal de l'amiante se tienne rapidement. Deux manifestations nationales sont également prévues, le 13 juin à Dunkerque et le 3 octobre à Paris.

Serge VIARD

• Immigration

Besson (boni) menteur

Le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, Eric Besson, n'est plus à un mensonge près. Ces dernières semaines, il les multiplie comme d'autres enfantent des perles. Il répète sur tous les tons et dans tous les médias, qu'il n'y a pas de « délit de solidarité » en France, que c'est un « mythe », que l'on peut aider des étrangers en situation irrégulière sans être inquiété si l'on est de bonne foi !

Le ministre ment effrontément quand il affirme « qu'en 65 ans, depuis qu'existe l'article L 622-1 du Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile, personne n'a jamais été condamné pour avoir simplement hébergé, donné à manger ou transporté en auto-stop un étranger en situation irrégulière ». Selon le ministère de l'Immigration cet article contesté aurait été invoqué par la justice 4 800 fois en 2008 contre les passeurs. Mais le problème, c'est qu'il est également utilisé pour réprimer ceux qui apportent une simple aide humanitaire aux migrants en détresse. Les faits démentent les propos du ministre : les témoignages de bénévoles, de militants associatifs inquiétés, arrêtés et condamnés sont nombreux.

Dans le seul département du Pas-de-Calais, où se concen-



trent la plupart des réfugiés qui cherchent à gagner le Royaume-Uni, neuf bénévoles ont été mis en cause sur la base de cet article, ces six dernières années. Le 25 février dernier, une militante de l'association Terre d'Errance était interpellée par la police, mise en garde à vue, puis relâchée : il lui était reproché

d'avoir rechargé les batteries des téléphones portables des clandestins ! Une autre a été accusée de transporter des clandestins... qu'elle emmenait à l'hôpital, car malades. Gardes à vue, écoutes téléphoniques, filatures deviennent désormais monnaie cou-

rante contre ceux qui aident les migrants en détresse.

Pour mériter son poste de ministre, Besson défend les lois scélérates qui répriment les étrangers en situation irrégulière et criminalise ceux qui leur apportent aide et soutien. Cet article de loi est donc contesté par les associations humanitari-

res, de la Cimade au Gisti, en passant par l'association Salam du Nord-Pas-de-Calais, dont l'un des dirigeants doit d'ailleurs passer en procès, et bien d'autres encore. Le 8 avril, ils étaient des milliers dans les rues de plusieurs villes en France à réclamer l'abrogation de cet article. Le même jour, la proposition de loi socialiste qui visait à supprimer justement ce « délit de solidarité » était tout simplement rejetée par la Commission des lois de l'Assemblée nationale.

Besson affirme que cet article lui sert à lutter contre les passeurs et les réseaux mafieux, mais il ment. Il y a sans cela bien assez d'articles dans le code pénal pour s'attaquer aux réseaux criminels qui organisent le trafic d'êtres humains. Le vrai problème, est que le gouvernement n'apprécie pas que l'on conteste sa politique de plus en plus répressive contre l'immigration. Il admet encore moins que de simples citoyens, indignés par le sort que l'on réserve aux étrangers sans papiers, s'organisent, leur viennent en aide et créent des réseaux de solidarité humani-

taire.

C'est à dessein que le gouvernement entretient la confusion entre « aidant » et « trafiquant » et refuse de lever l'ambiguïté. Ainsi la police peut en toute tranquillité faire pression sur les centres d'accueil pour demandeurs d'asile afin que leur soient livrés les sans-papiers hébergés dans les foyers. Elle peut intimider les bénévoles, les militants associatifs et les sommer de s'expliquer sur l'aide humanitaire, sociale et juridique qu'ils apportent aux sans-papiers. Elle peut également multiplier les contrôles près des centres d'accueil pour rafler les clandestins, poursuivre et condamner pour outrage et/ou incitation à la rébellion, quiconque s'oppose aux brutalités ou demande simplement des explications lors des expulsions.

Les discours du gouvernement Besson-Sarkozy sur sa prétendue « lutte contre l'esclavage moderne » sont des mensonges purs et simples pour couvrir une politique odieuse.

René CYRILLE

• Nouvelle attaque contre les sans-papiers

La Cimade évincée de centres de rétention

Depuis la création, en 1984, des centres de rétention administrative, les militants de la Cimade apportent aux étrangers détenus des aides juridiques pour tenter d'empêcher leur expulsion et obtenir leur régularisation.

La Cimade est ainsi depuis 25 ans la seule organisation non gouvernementale autorisée à intervenir dans les centres de rétention administrative (CRA).

Les militants de la Cimade (Comité inter mouvements auprès des évacués, service oecuménique d'entraide), pour la plupart des militants d'inspiration catholique ou protestante, agissent avec leurs convictions. Depuis que Sarkozy a fait de la chasse aux immigrés son fonds de commerce électoral, la Cimade représente un obstacle pour sa politique xénophobe. Forte de son expérience, avec d'autres associations, elle parvient à faire reconnaître les droits de nombreux prisonniers et à les faire libérer. Elle dénonce régulièrement les abus et mauvais traitements dont sont victimes des sans-papiers et elle publie chaque année un rapport national sur les conditions de détention et d'expulsion dans les 25 centres de rétention. Autant

de vérités qui déplaisent fortement au gouvernement.

Aussi, depuis un an, Hortefeux et son successeur Besson cherchent-ils à évincer la Cimade des CRA. À partir du 2 juin 2009 cela va être en partie réalisé. Sous prétexte de lutter contre « le monopole de la Cimade » et au nom « de la libre concurrence », le gouvernement a lancé le 22 août des appels d'offres publics à toutes les associations qui veulent remplir cette tâche.

Pour mettre fin à une situation où la Cimade pourrait avoir une vue d'ensemble de la situation, le gouvernement a divisé les 25 CRA en huit lots. La Cimade qui s'est portée candidate pour tous les lots de France et d'outre-mer n'a été retenue que pour trois lots composés de 11 CRA. Cinq autres associations ont choisi de la concurrencer et de répondre à des appels d'offres, et ont été retenues pour les cinq autres lots. Sur quels critères ? Sûrement pas pour une meilleure

expérience juridique ni pour mieux défendre les étrangers, surtout quand on voit que l'une de ces associations, « Collectif Respect », a été créée par des militants UMP en 2003, à la suite de la *Marseillaise* sifflée lors d'un match de football France-Algérie.

De plus, cette association

inconnue sur le terrain de la défense des immigrés, proclame avant tout « promouvoir le respect dû à l'autorité légitime et en particulier aux institutions et au président de la République », comme le cite *L'Humanité*. C'est cette association que Besson a choisi soignant pour défendre les intérêts

des immigrés en outre-mer, à Mayotte où chaque année ce sont 16 000 sans-papiers qui sont expulsés manu militari. Vraiment, Besson mérite son vrai nom de ministre de la Chasse aux sans-papiers et aux expulsions !

Louis BASTILLE



Cortège de la Cimade dans une manifestation pour les sans-papiers.

• Logements sociaux

La Caisse des dépôts veut se débarrasser de ses HLM à des prix spéculatifs

Icade, une filiale de la Caisse des dépôts cotée en Bourse depuis 2006 et dont plus d'un tiers du capital a été privatisé, négocie au prix fort la vente des 32 000 logements sociaux qui lui restent, en Ile-de-France.

En réponse aux protestations qui s'étaient fait entendre à l'annonce de cette vente en décembre dernier, Icade avait répondu qu'elle cherchait des repreneurs parmi les Offices publics de l'habitat et autres organismes d'HLM, et qu'elle négociait également avec... une autre filiale de la Caisse des dépôts, la Société nationale immobilière.

Mais les transactions doivent se faire avec l'entremise notamment de la BNP qui touchera sa commission. Sur-

tout, les prix demandés pour ces logements sont exorbitants. « *Le prix de vente affiché par Icade est trop élevé, il correspond à des logements neufs alors que ces appartements n'ont pour la plupart pas été entretenus depuis des années* », reconnaît un maire UMP du Val-d'Oise. En trois ans, l'estimation de la valeur de ces logements a doublé, atteignant près de 3 milliards d'euros aujourd'hui. Or, « *aucun organisme, aucune société immobilière en France ne peut se prévaloir d'une telle*

valorisation financière », s'indigne le responsable d'un office d'HLM sur les rangs pour acheter une partie des logements.

Mais les fonds d'investissement que l'État a fait entrer dans le capital d'Icade sont assoiffés de récupérer rapidement un maximum de liquidités, avant d'aller placer cet argent ailleurs. L'État, majoritaire au sein d'Icade et qui contrôle totalement la Caisse des dépôts, n'a jusqu'à présent rien trouvé à y redire, alors que de tels prix de vente faramineux se traduiraient par des augmentations de loyers.

Il reste l'intervention des associations de locataires qui, depuis une quinzaine

d'années, s'opposent aux multiples offensives de la société civile immobilière de la Caisse des dépôts, rebaptisée entre temps Icade, d'aligner ses logements de type HLM,

construits avec des financements publics, sur des loyers privés, pour en tirer une rentabilité financière défiant toute concurrence.

Jean SANDAY

Les promoteurs vendent au prix fort

Les HLM annoncent qu'ils ont acquis 15 000 logements auprès de promoteurs privés. Certains de ces logements ont été prévus mais, faute d'acheteurs potentiels, leur construction n'a pas démarré ; d'autres sont en cours de construction ou déjà terminés, mais les promoteurs n'arrivent pas à les vendre.

L'idée que des logements trop chers pour trouver des acheteurs puissent servir de logement social n'est pas aberrante, dans une période où 60 000 à 70 000 projets de logements des promoteurs restent dans les cartons ou sont construits mais restent vides d'occupants. L'idée de mettre à disposition des logements neufs qui restent inoccupés faute d'avoir été vendus est donc d'actualité. Pour les immeubles en cours de construction, il existe une loi sur la « vente en l'état futur d'achèvement » qui permettrait également une telle réquisition.

Mais ce transfert des constructions envisagées ou réalisées par les promoteurs vers les HLM dont il est question, annoncé par Sarkozy le 2 octobre dernier, concerne surtout les promoteurs immobiliers, en leur évitant de devoir brader les prix. Christine Boutin avait prévenu d'emblée que

le gouvernement entendait se montrer « très souple » : « *Il ne s'agit pas de faire une décote (ou rabais) trop importante, sinon les promoteurs ne vendront pas* », avait-elle déclaré. Les HLM

sont préservés, les HLM, eux, doivent prélever dans leur caisse pour payer les logements que le gouvernement les oblige à acheter. La moitié des logements dits sociaux, qui seront ainsi réali-



Les sociétés de HLM : une bonne affaire pour les promoteurs qui ont du mal à vendre leurs programmes.

indiquent aujourd'hui une décote « comprise entre 15 % et 20 % » hors taxe par rapport au prix envisagé à l'origine. En réalité, souligne la Fondation Abbé Pierre, les marges des promoteurs sont préservées du fait que la vente aux HLM les dispense de frais commerciaux représentant en moyenne 5 % du prix et qu'ils bénéficient du taux réduit de TVA à 5,5 % (au lieu de 19,6 %).

Si les fonds des promoteurs

sont préservés, les HLM, eux, doivent prélever dans leur caisse pour payer les logements que le gouvernement les oblige à acheter. La moitié des logements dits sociaux, qui seront ainsi réali-

sés, sont dans la catégorie supérieure, pour laquelle l'État n'apporte pas de subvention, et qui reste inaccessible aux ménages aux revenus modestes. Ce ne sont pas les possibilités qui manquent pour répondre aux besoins actuels du logement, mais la volonté des gouvernements de prendre des décisions qui pourraient remettre en cause les profits des promoteurs.

J. S.

• Strasbourg

Après le sommet de l'OTAN Les habitants du Port-du-Rhin manifestent

Le Port-du-Rhin est ce quartier pauvre et périphérique de Strasbourg, où les autorités ont relégué la manifestation du 4 avril contre le sommet de l'OTAN. Les quelque mille trois cents habitants qui y vivent ont été particulièrement choqués par la violence des casseurs qui ont agi en marge de la manifestation, qui ont détruit des abribus, la devanture de La Poste, et surtout incendié la pharmacie, la seule du quartier, ainsi que l'hôtel Ibis, qui jouxte certaines habitations.

Mais après le choc des événements, le sentiment d'avoir été abandonnés par la police a pris le dessus. Le mécontentement est dirigé contre les autorités : celles-ci ont en effet su déployer un arsenal policier inédit pendant plusieurs jours pour assurer la sécurité des chefs d'État, mais se sont révélées incapables de protéger les habitants du quartier et de stopper les casseurs, dont la présence était pourtant prévisible. Même un policier, présent dans l'hôtel Ibis au moment où celui-ci commençait à prendre feu, a porté plainte contre sa hiérarchie, estimant que celle-ci avait trop tardé à répondre à ses appels à l'aide.

Un collectif d'habitants du quartier s'est organisé avec la participation et le soutien d'une conseillère municipale socialiste. À l'appel de ce collectif mercredi 8 avril, près de 200 personnes, essentiellement des habitants du quartier, dont de nombreuses femmes avec leurs enfants, se sont rassemblées au pied des ruines de la pharmacie et de l'hôtel Ibis avant de partir en manifestation vers l'hôtel de ville. Sur certaines pancartes, on a pu lire « *Pris en otage, sacrifié OTAN* », « *Port-du-Rhin mort oublié* » ou encore « *Pour effacer le drame, donnez-nous le tram* ».

Dans un tract, les habi-

tants ont fait part de leur exigence concernant une reconstruction rapide, la réouverture en urgence de la pharmacie, mais aussi la création d'une cantine pour les enfants de ce quartier, où manquent cruellement infrastructures et services publics.

Une délégation d'une dizaine de personnes, reçue par la mairie, a réclamé entre autres qu'il y ait une permanence de la CAF pour les habitants, et que la crèche du quartier reste ouverte entre midi et deux heures, notamment pour les mères qui travaillent ; elle a aussi demandé à ce que le tram vienne desservir le Port-du-Rhin, qui se trouve à environ cinq kilomètres du centre-ville, et qu'en attendant la fin des travaux la fréquence du passage des bus soit augmentée. De nombreux manifestants ont exprimé par avance leur méfiance vis-à-vis des discours et des éventuelles promesses des pouvoirs publics : c'est pourquoi ils ont exigé la tenue prochaine d'une réunion publique, dans le quartier leur permettant de prendre part aux décisions les concernant, et ceci en présence de responsables politiques, qu'ils pourront alors avoir sous les yeux.

Correspondant LO

• Algérie

Bouteflika se fait plébisciter

Lors de l'élection présidentielle du 9 avril en Algérie, Bouteflika qui se présentait pour la troisième fois a été « élu » avec plus de 90 % des voix. La participation a dépassé les 74 %. C'est ce qu'il avait demandé lors de la campagne électorale. L'objectif a été atteint : Bouteflika a été plébiscité.

Le président sortant, qui avait renoncé à faire légitimer par référendum la modification de la Constitution lui permettant de se présenter une troisième fois, peut être rassuré. Sa « victoire » est écrasante. Il a profité du soutien de tous les profiteurs du régime, de tous les bourgeois, petits et grands. Les entreprises étrangères présentes en Algérie ont sponsorisé sa candidature.

La campagne de Bouteflika a été massive et agressive. Il a monopolisé la télévision et la radio. Ses affiches ont recouvert les murs et les immeubles des villes et jusqu'aux villages les plus reculés. Le pouvoir a organisé du porte-à-porte pour convaincre les électeurs d'aller voter. Les pressions ont été multiples. Les fonctionnaires étaient menacés, au cas où ils n'iraient pas voter. Tout a été fait pour faciliter les opérations de vote. Des bureaux de vote ont été installés à proximité des campus universitaires. Pour la première fois, les militaires ont voté sur leur lieu de cantonnement. Cela a gonflé les chiffres de votants dans bien des communes de Kabylie.

Beaucoup d'argent a été dépensé pour recruter colliers d'affiches et transporteurs pour les meetings de Bouteflika. De multiples locaux ont été loués pour ses permanences électorales. Le pouvoir a même réussi à associer à cette opération de clientélisme de nombreux partis politiques en les invitant à participer, contre rétribution,

aux commissions de surveillance électorales. Des formations politiques insignifiantes, absentes du scrutin, ont vu leurs adhérents se multiplier le temps de l'élection, attirés par la rétribution de ces commissions de surveillance.

Mais, malgré tous ces moyens, toutes ces pressions, ce clientélisme débridé, il semble que la participation réelle ait été très faible, plus faible que lors de la présidentielle précédente, en 2004. Pour atteindre l'objectif, la fraude a été massive et grossière. À Annaba, le nombre de votants a dépassé le nombre des inscrits... Le directeur de campagne de Louisa Hanoune a déclaré qu'on avait voté à sa place et à la place de sa famille.

Bouteflika a voulu montrer une image de pouvoir fort. Mais en fait, tout cela ne fait que masquer de l'inquiétude. Depuis des mois, Bouteflika et ses ministres multiplient les discours rassurants : selon eux, l'Algérie serait à l'abri de la crise économique. Son système bancaire, nationalisé pour l'essentiel, serait déconnecté de la finance mondiale et le pays disposerait de 150 milliards de dollars de réserve. En fait, l'Algérie est loin d'être à l'abri. Les hydrocarbures représentent 98 % des recettes d'exportation et le prix du pétrole a été divisé par trois depuis l'été dernier. Des investissements, des grands travaux sont remis en cause. Le chômage déjà massif va probablement augmenter dans les mois à venir.



Le pouvoir a adopté depuis quelque temps un discours prônant un « patriotisme économique ». Quelques mesures ont été prises. Ainsi, une loi sur les hydrocarbures particulièrement favorable aux multinationales du pétrole a été remise en cause. Tout investissement étranger doit désormais se faire avec un partenaire algérien majoritaire. La participation algérienne doit être au moins de 30 % pour toute société d'importation. Les médicaments fabriqués en Algérie sont normalement interdits d'importation. Mais, en fait, il y a dans ces mesures beaucoup d'effets d'annonce. En ce qui concerne les sociétés d'importation, on attend depuis des mois les textes d'application. Une liste de produits pharmaceutiques, pourtant fabriqués

en Algérie, viennent de bénéficier d'une dérogation permettant leur importation. Les trusts pharmaceutiques étrangers savent se faire entendre.

Le pouvoir algérien représente tous les exploités du pays mais il est aussi particulièrement soumis aux intérêts des multinationales. Et ce n'est pas un hasard si Sarkozy s'est précipité pour féliciter Bouteflika pour sa réélection.

À l'égard des couches populaires, des travailleurs, ce pouvoir est dur et ne connaît que la menace. Mais il est surtout

inquiet, et il a raison de l'être. Le mécontentement est grand. Les prix des produits alimentaires flambent. Les salaires sont très bas... pour ceux qui en ont un. Le pouvoir craint que ce mécontentement se transforme en combativité et en colère. Des grèves ont eu lieu ces derniers mois. Les cheminots ont fait grève en pleine campagne électorale et n'ont pas dit leur dernier mot... La situation peut rapidement être de nouveau explosive en Algérie.

Bruno COSTEL

• États-Unis

1 000 Licenciements chez Michelin

On entend souvent parler de multinationales américaines sans cœur et sans entrailles, qui ferment des usines en France simplement pour améliorer leur rentabilité. Cette fois-ci c'est Michelin, multinationale française, qui a décidé de fermer pour le 31 octobre l'usine d'Opelika, dans l'État d'Alabama, aux États-Unis. Michelin jette ainsi à la rue un millier d'ouvriers.

Toutes les multinationales, et tous les grands patrons, en fait, se comportent de la même manière et pour les

mêmes raisons, quel que soit leur pays d'origine. Pour conserver leur niveau de profits, ils ferment leurs usines comme ils ferment leur téléphone portable. Ruiner la vie de toute une population pour pouvoir gagner trois sous de plus n'est pas une spécificité des capitalistes américains, mais des capitalistes tout court.

C'est ce droit de licencier qui et quand ils veulent qu'il faut leur retirer, ici comme aux États-Unis et ailleurs.

P. G.

B.C.

• Turquie – Union européenne

Les calculs d'Obama ne sont pas ceux de Sarkozy

À peine terminée la conférence du G20 le jeudi 20 avril, où d'après Sarkozy les présidents américain et français auraient parlé d'une seule voix, Obama a affirmé que la Turquie devait devenir membre de l'Union européenne, amenant Sarkozy à rappeler qu'il restait opposé à cette perspective.

La pose de Sarkozy, prétendant parler d'égal à égal avec le président des États-Unis et même lui donner des conseils, revient ainsi à ses justes proportions : une gesticulation à l'usage du public français. Les États-Unis ont leurs intérêts et leur diplomatie propres et n'attendent pas les avis d'un politicien français, aussi énévéré soit-il.

La Turquie, qui est membre de l'Otan, abrite une importante base militaire américaine. Elle fut et reste un poste avancé des États-Unis, à la fois sur la frontière de l'ex-Union soviétique et en direction du Moyen-Orient. Il est aussi possible que

le gouvernement turc ait obtenu le soutien ouvert d'Obama sur la question de l'Union européenne en échange de son vote pour le candidat officiel à la tête de l'Otan, candidat que les représentants turcs avaient commencé par récuser.

Mais, de toute façon, la diplomatie américaine s'est toujours prononcée, même si elle ne l'a pas toujours claironné, pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne et, de façon générale, pour l'élargissement du marché européen. Les capitalistes américains y sont favorables pour les mêmes raisons que les plus

puissants des capitalistes européens : plus le marché unique est vaste, plus les affaires sont facilitées.

Pour le gouvernement français, l'affaire n'est pas aussi simple. D'abord pour des raisons d'opportunisme politique. La Turquie a beau être un pays laïc, elle est majoritairement peuplée de musulmans. L'adhésion de la Turquie n'est pas une nécessité économique urgente car en fait elle est déjà dans une union douanière avec l'Union européenne. Le refus de l'adhésion était donc pour Sarkozy un moyen simple d'attirer les voix des électeurs qui n'aiment pas les étrangers en général et les musulmans en particulier...

De plus, l'adhésion de la Turquie et de ses 70 millions d'habitants pose à l'Union européenne un problème

d'équilibre politique. Pour l'instant l'Union est dirigée par l'alliance des pays les plus riches et en même temps les plus peuplés, l'Allemagne, la France ainsi que la Grande-Bretagne et l'Italie, contre lesquels les autres ne peuvent rien faire. L'objet de la Constitution de 2005 était justement de légaliser la domination de ces pays sur l'ensemble des 27. Son maintien, dans le cas de l'intégration d'une Turquie qui compte 70 millions d'habitants, demanderait de nouvelles contorsions constitutionnelles. C'est aussi pour cela que, du point de vue des États impérialistes européens, il est en la matière urgent d'attendre.

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ne changerait certes pas le fait que le pays est dominé par une riche bour-

geoisie capitaliste, elle-même alliée au grand capital étranger, européen en particulier. Mais elle pourrait répondre à l'aspiration des travailleurs turcs à bénéficier des mêmes conditions de vie et de travail que les travailleurs des pays plus riches d'Europe, ainsi que de la libre circulation des personnes dans l'ensemble de l'Union européenne.

Quant aux travailleurs européens, ils n'ont aucune raison non plus de s'y opposer, car tout ce qui peut contribuer à faire disparaître un tant soit peu les divisions nationales entre travailleurs ne peut être qu'un avantage dans les luttes futures de la classe ouvrière de l'Union.

Mais est-il besoin de dire que tout cela n'entre pour rien dans les calculs ni d'un Obama, ni d'un Sarkozy ?

Paul GALOIS

• Cuba-États-Unis

Une demi-mesure d'Obama Levée de l'embargo contre Cuba !

Un communiqué de la Maison-Blanche a annoncé la levée des restrictions sur les voyages et les transferts d'argent vers Cuba des Cubains en exil aux États-Unis.

Cette décision d'Obama fait suite à une mesure, déjà prise en mars dernier, qui avait réduit de trois ans à un an le délai entre deux voyages autorisés à Cuba. C'était alors la maigre suite d'un rapport publié en février par un sénateur américain, qui constatait l'échec de cinquante ans d'embargo et de restrictions à l'égard de Cuba et invitait la nouvelle administration à ouvrir des relations diplomatiques et commerciales avec le régime castriste.

La nouvelle décision a été diversement commentée. Les partisans de la levée de l'embargo y voient un signe encourageant. En revanche, les milieux cubains les plus farouchement anticastroïstes pensent qu'elle va engendrer un flux de capitaux pouvant consolider encore ce régime cubain qu'ils rêvent d'abattre depuis plus de cinquante ans !

Il reste qu'Obama donne ainsi suite à une promesse électorale, « rendre les familles des Cubains en exil aux États-Unis moins dépendantes du

régime de Castro », sans toutefois lever l'embargo qui empoisonne la vie quotidienne des Cubains. Ces dernières années, les États-Unis ont certes accepté que certaines entreprises américaines du secteur agricole puissent vendre leurs produits à Cuba, mais cela reste très restrictif. Les partisans de la levée totale de l'embargo estiment que, si ces restrictions étaient levées, les échanges entre les deux pays pourraient tripler.

Obama doit rencontrer prochainement les dirigeants d'Amérique latine, et il entend ainsi leur adresser un signe encourageant car, pour la plupart, à l'exception du Colombien Uribe, ils sont favorables à la fin de l'embargo avec Cuba. Obama veut montrer que son administration est plus ouverte que celle de son prédécesseur, avec qui les relations étaient si dégradées qu'elles avaient mis en panne l'Alca, ce projet d'alliance commerciale des États-Unis avec l'Amérique latine resté dans les cartons de Washington.



Il reste que les mesures prises par Obama sont bien modestes. Elles vont plutôt favoriser les Cubains des États-Unis, tandis que ceux qui habitent l'île continueront de subir les conséquences de l'embargo américain.

Il y a quelque cinquante ans que les dirigeants des États-Unis ont mis en place cet embargo. Ils en atten-

daient qu'il fasse plier le régime castriste qui avait osé défier la domination des États-Unis. Mais il n'a pas abouti au résultat escompté. Le régime castriste n'a pas plié et, malgré les difficultés, il a même réussi à maintenir un certain nombre de conquêtes sociales, dans les domaines de l'éducation et de la santé notamment, dont

ne bénéficient toujours pas la plupart des pays d'Amérique latine.

Reste que cet embargo a rendu pendant des années la vie difficile à la population cubaine, et en particulier à sa fraction la plus déshéritée, et il continue de le faire. Alors les dirigeants américains doivent y mettre fin immédiatement !

Jacques FONTENOY

• Les États généraux de l'Outre-mer

Une mascarade

Le secrétaire d'État Yves Jégo a déclaré que le LKP avait refusé de participer aux États Généraux qui devraient commencer le 22 avril aux Antilles. Ces États Généraux, rappelons-le, font suite à l'annonce faite par Sarkozy au moment où la grève générale paralysait la Guadeloupe et la Martinique. Certains participants officiels chantent la même chanson que Jégo.

Mais le LKP n'a jamais été invité à participer à ces États Généraux. Les services du secrétaire d'État ont bien pris contact avec certains syndicats ou partis politiques membres du LKP, comme l'UGTG, la CGTG, la CFDT ou encore le Parti Communiste Guadeloupéen, mais pas avec le LKP.

Il a été demandé aux représentants des centrales syndicales de bien vouloir se rendre à un rendez-vous préparatoire où ils seraient écoutés pendant trois quarts d'heure chacun, mais sans dire vraiment de quoi il s'agissait ni quelle serait la teneur de cette « interview ». Pour des États Généraux présentés comme « historiques » et devant soi-disant intervenir sur l'avenir de l'outre-mer, tout cela apparaît comme bien léger, d'autant que s'il n'y avait pas eu les collectifs (le LKP en Guadeloupe et le Collectif du 5 février en Martinique) et la grève générale, il n'y aurait pas eu d'États Généraux, en tout cas pas à cette date.

Visiblement, Sarkozy voudrait entretenir une série de discussions de salon avec les principaux syndicats membres du LKP, alors même que son gouvernement vient, avec mépris, de refuser d'étendre une disposition de l'accord Bino sur les salaires obtenue pendant la grève générale. En effet, après une période de trois ans, les patrons ne seraient pas tenus de payer les 200 euros. Fort heureusement, les nombreuses grèves ont fait plier la plupart de ces patrons et d'autres grèves se poursuivent.

De plus, il y a quelques jours Sarkozy s'en prenait aux soi-disant violences et pressions exercées par le LKP contre le patronat. Et des menaces à peine voilées étaient prononcées.

Il n'est donc pas étonnant que la position du LKP et de l'ensemble de ses organisations soit un refus clair et net de participer à cette mascarade des États Généraux.

Toute cette effervescence se fait dans la précipitation et la maladresse, pour tenter de donner une réponse, qui n'en est pas une, au mécontentement qui a explosé dans les « DOM »

récemment. Cela apparaît à plus d'un comme du bricolage, voire du petit « bidouillage » politique.

De leur côté, les organisations membres du LKP ont

annoncé leur intention de « donner la parole aux Guadeloupéens » en organisant des débats publics dans toute l'île.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



Une initiative dont les peuples des DOM n'ont rien à attendre

(Extrait d'un communiqué de nos camarades du journal trotskiste antillais *Combat Ouvrier*)

(...) C'est ainsi que, de Paris, on a lancé les États Généraux. De Paris on a désigné une sorte de coordinateur central, de Paris on a désigné des personnalités-référence dans chaque DOM, de Paris on a établi le mode de fonctionnement de ces États Généraux, y compris dans les détails (ateliers, sujets, chefs d'atelier, calendrier, etc.). De Paris... ou plutôt... à Paris, se tiendra la réunion qui fera la synthèse de tout cela !

Et c'est dans ce cadre, parfaitement maîtrisé par Sarkozy, que le gouvernement et ceux qui jouent le même jeu que lui (politiciens de Paris et politiciens locaux) ont la prétention de décider ou de déterminer ce que sera l'avenir des peuples des DOM !

Tous ces gens-là n'ont rien vu, n'ont rien compris et ne comprendront jamais rien. Une fois de plus, un haut représentant du gouvernement français se penche avec condescendance sur le sort des peuples de ces DOM qui se sont un peu « agités » (selon lui) ces temps-ci ! Comme à de nombreuses reprises par le passé, de façon totalement paternaliste, dans une attitude héritée du vieil esprit colonialiste, les voilà de nouveau qui veulent faire le bien des peuples desdits DOM en leur assénant un projet tout ficelé, un moule mais également toute la pâte qui va rentrer dedans, don-

nant le gâteau qui sera découpé et partagé à Paris !

Il n'y a rien à attendre de ces États Généraux : ni pour améliorer le développement économique, ni pour régler le problème du chômage, ni pour régler celui de l'autosuffisance alimentaire (donc de la répartition plus équitable et de l'utilisation des terres agricoles !), ou celui du contrôle de l'économie de ces DOM par une petite poignée de gros capitalistes, ni pour permettre une réelle expression démocratique des peuples de ces soi-disant DOM, respectant leur droit à se donner la forme d'organisation administrative et politique et de gouvernement qu'ils désirent.

La réponse à cette initiative strictement venue d'en haut est de lui opposer les propres initiatives des travailleurs et des peuples des DOM, construites et contrôlées par eux-mêmes, la réponse de ceux d'en bas ! Cela signifie poursuivre dans la voie des grands mouvements sociaux du 20 janvier en Guadeloupe, du 5 février en Martinique, du 5 mars en Réunion et bientôt en Guyane.

Ce sont ces luttes massives, populaires, conduites par la classe des travailleurs salariés, consciente et organisée, fondées sur un programme né de leurs propres besoins, aspirations et revendications et totalement enraciné en leur sein, qui sont seules capables de tracer un véritable avenir pour les peuples de ces soi-disant DOM.

• Guadeloupe

Les négociations sur la baisse des prix continuent

En Guadeloupe, les négociations entre le LKP et la grande distribution ont permis d'obtenir des prix des produits de première nécessité se rapprochant des prix pratiqués en France. Elles se sont déroulées enseigne par enseigne. Le groupe Ecomax avait déjà accepté début avril une baisse de 30 % de ses produits. D'autre part, l'accord prévoit la lisibilité de cette baisse des prix. Le prix antérieur (février 2009) et le nouveau prix (à compter du 7 avril) seront affichés. Ainsi, le groupe Hayot (Carrefour), le groupe Despointes (Milenis et Champion) et les enseignes de la moyenne et petite distribution ont fini par signer un accord sur la baisse d'une liste définitive de produits qui leur a été proposée. Une dernière négociation avec Boucherie Conseil du groupe Despointes devrait se terminer sous peu.

Le cycle de ces négociations s'est déroulé avec le soutien de la population, régulièrement massée devant la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, parfois jusqu'à 4 heures du matin avec chants et tambours.

Cependant, il faudra que la population reste vigilante pour obliger les patrons des supermarchés à respecter leurs engagements. Car pendant la grève générale, ils en ont profité pour augmenter considérablement leurs prix avec des marges considérables (prix France multiplié par deux). De plus, sachant qu'ils doivent baisser leurs tarifs sur les produits de première nécessité, ils augmentent leurs tarifs sur les autres produits. Le LKP a appelé à la formation de comi-

tés de vigilance des prix. Ce peut être aussi le rôle des comités LKP qui se constituent un peu partout dans les communes et les quartiers.

Une rencontre aura lieu le 20 avril entre le LKP, les importateurs grossistes et les représentants de la Région pour la baisse de l'octroi de mer, qui devrait permettre une baisse supplémentaire des prix.

D'autre part, des négociations houleuses se poursuivent entre le LKP, les boulangers, les GMA (Grands moulins antillais) qui ont le monopole de la production de farine, les grossistes, pour la baisse du prix du pain et de la baguette.



Ces prix sont sensiblement les mêmes qu'en France, mais le LKP exige néanmoins leur baisse, vu l'importance du coût de la vie en Guadeloupe. D'autres négociations se poursuivent pour la baisse des tarifs de la téléphonie fixe et mobile, et des abonnements Internet. En particulier France Télécom, qui n'est pas le moindre des fournisseurs d'accès, fait de la résistance.

P. J-C

Au sommaire de Lutte de classe n° 119 (avril 2009)

- Les grèves générales aux Antilles, à la lumière de la grève générale en Guadeloupe

- Île de la Réunion

Chronique d'une grève annoncée qui n'eut pas lieu

- États-Unis

Automobile : une attaque en règle qui vise l'ensemble de la classe ouvrière

- L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État : l'actualité d'un ouvrage daté

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro

• Continental-Clairoix (Oise)

Pour que pas un travailleur ne se retrouve au chômage

Samedi 11 avril et dimanche 12 avril, les travailleurs de Continental se sont invités à la course cycliste du Paris-Roubaix dont le départ se faisait près de l'usine. Sept cents d'entre eux se sont rassemblés avec leur banderole. Des travailleurs de l'usine Lear de Lagny-le-Sec qui fabrique des sièges de voitures pour Citroën Aulnay, en grève contre les conditions de fermeture, étaient également présents.

Depuis un mois que la direction de l'usine de Clairoix a annoncé la fermeture, les travailleurs ont marqué des points en se mobilisant à chaque fois nombreux.

Les décisions sont prises en assemblées générales, qui se tiennent tous les jours et regroupent entre 400 et 700 tra-

end de Pâques, elle a tenté de déménager les moules, indispensables à la fabrication des pneus, vers d'autres usines du groupe. Le tribunal de grande instance de Compiègne lui a donné tort, elle a dû là aussi revenir en arrière.

De son côté, l'État, qui par la bouche de Sarkozy a plusieurs

rait au total que moins de la moitié des bénéfices réalisés par le groupe Continental France en 2008.

Ils se battent aussi pour que l'État s'implique. Au lieu de distribuer l'argent public aux actionnaires, soi-disant pour faire redémarrer l'économie, il ne serait que justice que cet argent serve à garantir les salaires de ceux qui sont victimes de la crise.

Ces revendications, qui ont été adoptées en assemblée générale, les travailleurs de Clairoix y tiennent et souhaitent que les

• Lear-Lagny-le-Sec (Oise)

La grève dure et se renforce

Après dix jours de grève, les grévistes de Lear, à Lagny-le-Sec, à qui la direction ne donne le choix qu'entre le départ pour l'usine de Cergy, à 80 km, et le licenciement, ne désarment pas. Le nombre de grévistes a même augmenté.

À l'entrée de l'usine qui fabrique des sièges pour les C2 et C3 un compteur indique le nombre de voitures sans sièges qui sortent des chaînes de l'usine PSA d'Aulnay. Mardi 14 avril, le compteur indiquait 6 000. À ce rythme-là, le parking d'Aulnay sera saturé dès la fin de la semaine.

La semaine précédente, la direction de Lear avait tenté d'impressionner les grévistes en les assignant devant les tribunaux. Peine perdue, la juge a refusé l'évacuation de l'usine. La direction a fait appel devant la cour d'Amiens mais, même si elle obtient gain de cause, il lui faudra de toute façon l'accord du préfet pour l'expulsion des grévistes. Ce

de membres du comité de grève. La première réunion a duré cinq minutes. La délégation a exigé comme préalable à toute négociation l'annulation de la procédure pénale. La direction ayant proposé seulement la suspension, les membres de la délégation se sont levés et ont quitté la salle comme un seul homme.

La direction embarrassée a demandé la reprise des discussions. Mais c'est seulement deux heures et demie plus tard que la délégation est revenue. Les grévistes ont donc énuméré leurs revendications, dont une prime de licenciement de 40 000 euros pour les salariés qui refusent le transfert à Cergy, et le maintien de leur salaire de base que la direction voulait diminuer, pour ceux qui acceptent la mutation. Un représentant patronal ayant dit que ce n'était pas possible car il ne pouvait y avoir deux salaires de base différents, un ouvrier lui a répondu qu'il n'y avait qu'à aligner les salaires de Cergy sur ceux de Lagny !

La direction n'a rien voulu céder lors de cette première rencontre et propose de reprendre la discussion le lendemain. Les grévistes ont refusé, l'un d'eux disant : « Demain nous n'avons pas le temps de vous voir car nous sommes au tribunal d'Amiens, à mercredi peut-être... ». Les grévistes ont par ailleurs voté une majoration de 1 000 euros de la prime de départ chaque fois que la direction voudra les rencontrer pour rien.

Les travailleurs de Lear ont donc le moral. Ils sont allés distribuer un tract devant l'usine Lear de Cergy et sont allés voir les salariés de la Sodimatex à Crépy-en-Valois, eux aussi en grève contre la fermeture de leur usine, et ceux de Kuehne Nagel, une entreprise de Lagny-le-Sec, où les travailleurs sont en grève depuis le 13 avril contre des licenciements. Les travailleurs de Lear ont décidé de continuer d'aller à la rencontre des travailleurs des autres usines afin de faire connaître leur lutte.



Les travailleurs de Continental et de Lear s'invitent au Paris-Roubaix.

vailleurs toutes équipes confondues. Un comité de lutte regroupant plus de 60 travailleurs élus par l'assemblée organise les actions décidées collectivement. C'est lui qui a organisé la manifestation à Sarreguemines le mardi 31 mars, ainsi que le rassemblement du samedi 5 avril à Compiègne qui a réuni des ouvriers de nombreuses usines de la région. La prochaine étape est la manifestation le jeudi 23 avril à Hanovre, siège social de Continental, qui doit réunir des travailleurs des usines allemandes et françaises du groupe. Ce jour-là en effet, doit se tenir une assemblée générale des actionnaires.

La direction de l'usine de Clairoix, si elle n'a certes pour l'instant pas reculé sur l'essentiel, a tout de même dû faire machine arrière sur le paiement du temps passé en assemblée générale, sur la reprise du travail – car si les ouvriers sont dans l'usine, ils ne se sont vraiment pas remis à produire des pneus. La semaine précédant le week-

fois promis de faire respecter ses engagements à Continental, a accepté une réunion entre un représentant du ministre de l'Économie et une délégation de travailleurs pour prendre connaissance de leurs revendications, rendez-vous qui a eu lieu mardi 7 avril.

Les travailleurs veulent qu'il n'y ait aucun licenciement, la garantie du maintien des contrats de travail jusqu'en 2012, le versement d'une prime de 200 000 euros, ce qui ne coûte-

discussions futures s'ouvrent sur celles-ci et à la manière dont ils l'ont décidé, avec la présence d'une délégation élue représentant les travailleurs, et la présence de l'État et de Continental, et que tout se fasse sous leur contrôle.

La direction de Continental et l'État doivent savoir qu'ils ont en face d'eux les 1 120 travailleurs unis pour obtenir des garanties pour leur avenir.

Correspondant LO

**Réunion publique
Lutte Ouvrière
Face à la faillite du capitalisme,
actualité du communisme
Jeudi 30 avril à 18 heures
à Annecy
Salle Yvette-Martinet
près de la Place des Romains - 15, rue des Iles
avec Jean-Paul Macé**

Correspondant LO

● SNCF Paris Rive Gauche

La grève des cheminots de la Logistique continue

Mardi 14 avril, les cheminots de la Logistique du Technicentre de Paris Rive Gauche votaient, en assemblée, la poursuite de leur grève commencée le 31 mars. Ils revendiquent toujours des embauches, des qualifications supplémentaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils sont répartis sur différents sites, tels ceux de Montrouge, de Trappes, d'Ivry

et de Masséna-Tolbiac.

La grève s'est étendue par la volonté des grévistes, qui sont allés de site en site convaincre leurs camarades de les rejoindre dans la grève.

Vendredi 10 avril, avant de prendre leur week-end, ils sont allés demander à la direction si elle avait des propositions à faire aux grévistes. Si la direction n'avait rien à dire, par

contre les grévistes ont rajouté une revendication : le paiement des jours de grève.

Le week-end a été plutôt agité. Les trains ont eu tous au moins une heure de retard. Pour remplacer les grévistes, la direction a donné des habilitations à tous les chefs qui acceptaient de travailler, alors qu'en temps normal elle les donne avec beaucoup de difficultés en

raison de problèmes de sécurité. Mais même si ces chefs avaient leur habilitation en poche, ils n'étaient pas montés sur une machine depuis des années. Par exemple, à Montrouge, une des conséquences a été qu'un train a été aiguillé sur un butoir.

Autre moment plus souriant, on a vu des cadres, sur les quais de la gare d'Austerlitz, se battre avec les centaines de

draps sales que les travailleurs de la société Brenne n'avaient pu sortir des voitures sur les sites en grève.

À ce jour, la direction annonce un retard cumulé de 4 000 heures. Pour les grévistes, le seul fautif en est la direction qui refuse de satisfaire leurs revendications.

Correspondant LO

● Socofer - Tours

En grève pour 140 euros

Depuis le 6 avril, 67 des quelque 95 salariés que compte l'entreprise de métallurgie Socofer, dans la zone industrielle du Menetton à Tours, sont en grève pour une augmentation de 140 euros du salaire mensuel. Le jeudi précédent, un débrayage avait eu lieu pour protester contre les erreurs à répétition sur les fiches de paie, erreurs bizarrement toujours en défaveur des travailleurs, à quoi était venue s'ajouter une déclaration provocante du patron qui, en même temps qu'il refusait toute hausse des salaires, avait annoncé que les dividendes accordés aux actionnaires seraient en augmentation. Eh bien, puisqu'il fallait se mobiliser pour obtenir son dû, autant en profiter pour réclamer une augmentation un peu substantielle des salaires : la revendication fut donc chiffrée à

140 euros, et la grève décidée.

Spécialisée dans la construction d'engins ferroviaires, Socofer a des contrats avec des compagnies de chemins de fer sur les cinq continents. Elle a ainsi fourni voici quelques années les machines destinées au nettoyage du métro de New York et vient de décrocher pour 70 millions d'euros de commandes de la part de la SNCF, qui lui assurent du travail jusqu'en 2015. Avec un chiffre d'affaires de 16,6 millions d'euros en 2007, elle se porte bien, ce qui n'a pas empêché le patron de pleurer misère, invoquant la crise alors même qu'il fait faire de nombreuses heures supplémentaires, et de déclarer qu'il serait « suicidaire » d'accorder l'augmentation revendiquée. Il a même osé affirmer sans vergogne à la presse que les plus bas salaires sont à 1,6

fois le smic, quand plus de la moitié des grévistes sont payés en dessous de ce niveau-là !

Les quelque vingt à trente euros d'augmentation proposés au terme de la première journée de grève n'ont en rien entamé la détermination des grévistes, bien au contraire. À la veille du week-end de Pâques, le patron a fait de nouvelles propositions, mais elles étaient assorties de contreparties défavorables en termes d'aménagement du temps de travail. S'il s'est montré jusqu'à présent doué pour soustraire et pour diviser, ce patron-là devra peut-être apprendre comme d'autres, à la faveur de la grève, à additionner et à multiplier... En tout cas, les grévistes se sont donné rendez-vous mardi matin 14 avril ; il avait un long week-end pour y réfléchir.

Correspondant LO

● FCI - Mantes-la-Jolie - Yvelines

Une victoire après sept semaines de grève

Vendredi 10 avril, au terme d'un combat de sept semaines, les travailleurs de FCI, usine qui fabrique des cartes à puce à Mantes-la-Jolie, ont voté la fin du conflit.

La lutte avait commencé le mardi 24 février contre les menaces de « plan social » (c'est comme cela que les patrons appellent les licenciements !) qui planaient sur le site. Il aura donc fallu 46 jours de grève totale avec occupation pour parvenir à faire plier le patron.

La direction de FCI a toujours nié l'existence d'un tel plan. Pourtant, le 3 avril, les grévistes ont mis la main sur des documents attestant de la réalité d'un tel projet. Tout y était décrit par le menu. Le plan devait être mis en œuvre en novembre 2009. Pour la période allant jusque-là, la politique de la direction était précisée :

– Empêcher le déclenchement d'une grève avant l'annonce du plan social en « allumant des contre-feux avec

les négociations salariales et les primes » ;

– « Tenter de sortir le délégué CGT de l'entreprise » ;

– Être souple, etc.

Bref, une politique mûrement pensée et réfléchie. La seule chose qui n'était pas prévue, c'est que la grève serait déclenchée avant et que les grévistes mettraient la main sur ces documents !

Lors de la révélation et de la publication, en assemblée générale, du plan ourdi par la direction, la colère des grévistes était à son comble : il a fallu évacuer les dirigeants de l'entreprise sous protection ! Cela faisait près de six semaines qu'ils niaient son existence...

Dès lors, sous la houlette du médiateur, tout s'est accéléré pour aboutir, vendredi 10 avril, à un « protocole de fin de conflit » proposé par la direction. Pour ne citer que les éléments importants, celui-ci prévoit :

– Que le document découvert le 3 avril est nul et non avenu. Il ne sera pas procédé à

sa mise en œuvre.

– Le maintien de l'effectif actuel (410 personnes) sur le site pour 2009, 2010 et 2011.

– La pérennité du site jusqu'en 2015 (mais sans préciser avec combien de salariés).

– Un accord de méthode prévoyant les indemnités éventuelles de départ avec un plancher à 200 000 euros net pour ceux qui ont moins de cinq ans d'ancienneté.

– 27 jours de grève payés (sur 36).

C'est sur cette base que l'assemblée générale des grévistes (environ 200 personnes, essentiellement les ouvriers de production) a voté majoritairement pour la signature du protocole et la reprise du travail.

Celle-ci a eu lieu après le week-end de Pâques. C'est avec la satisfaction de la victoire et avec un moral d'enfer, forgé par sept semaines de lutte et de chaleur humaine, que les travailleurs ont repris le chemin des ateliers.

Correspondant LO

● Tour Eiffel

Les salaires dégringolent par l'escalier... et les touristes attendent l'ascenseur

La Tour Eiffel a connu les 8 et 9 avril deux jours de grève, les visiteurs devant patienter pour grimper au mieux dans un pilier sur quatre.

Les 300 employés de la SETE, l'entreprise qui exploite le monument sur délégation de la Ville de Paris, s'inquiètent en effet pour leurs emplois, avec la mise en place de l'achat des billets par Internet, et ils protestent contre leurs conditions de travail. Ils ont distribué un tract en plusieurs langues, tourisme oblige, qui précisait : « Tour Eiffel en grève pour une meilleure qualité d'accueil, la sécurité des visiteurs et des personnels, la

garantie de l'emploi. »

Par ailleurs, les employés de la société de sécurité Samsic demandent 200 euros de prime, des vestiaires aménagés pour les femmes et les hommes, et de meilleures conditions de travail.

La CGT estime la perte du premier jour de grève à 200 000 euros. En effet, à 4,50 euros l'escalier, 8 euros les étages 1 et 2 par ascenseur, et 13 euros pour le troisième étage, le chiffre d'affaires, avec près de sept millions de visiteurs par an, est grimpé à 64 millions d'euros en 2008.

Même au prix du litre de peinture anti-rouille, il reste de quoi augmenter les salaires...

Viviane LAFONT



● Caterpillar – Grenoble-Echirolles

Toujours en lutte !

Les travailleurs de Caterpillar ont encore eu les honneurs des médias car ils ont décliné, par un vote à l'unanimité, l'invitation de Sarkozy qui devait rencontrer l'intersyndicale à l'Élysée.

Il faut dire que personne ne souhaite vraiment qu'il s'engage à sauver l'entreprise comme il l'a fait pour l'aciérie de Gandrange, qui ferme maintenant définitivement ! De plus, ses propos contre « les séquestrations inadmissibles de patrons » ont choqué. En effet il parle de violence quand les ouvriers retiennent une nuit quelques dirigeants, mais on ne l'a encore jamais entendu parler de la violence des licenciés qui brisent la vie de familles ouvrières et ruinent des régions entières.

Mardi 7 avril, une action « péage gratuit » sur l'autoroute a rapporté 1 200 euros en moins d'une heure. Le lendemain, les travailleurs mobilisés se sont rendus, à plus de 200, chez HomeBox, un autre atelier Caterpillar, pour discuter avec des ouvriers non grévistes. Ils sont ensuite passés chez un sous-traitant de Caterpillar, la société CMI/CGMI, qui licencie 48 ouvriers. Les conditions de travail particulièrement épouvantables ont profondément choqué les visiteurs, qui sont bien conscients que Caterpillar en profite. Il a été demandé que ces salariés bénéficient des mêmes conditions de départ que chez le donneur d'ordre.

Le jeudi, la séance de négociations à la DDTE (Direction départementale du travail et de l'emploi) a été houleuse et les dirigeants ont à nouveau été bloqués dans les locaux jusqu'à 19 h. Après avoir lâché 1,5 million de plus pour l'enveloppe des départs et ramené le nombre de licenciements de 733 à 600, ils ont pu sortir en voiture... sous des jets d'œufs.

Mais le compte n'y est toujours pas, d'autant plus que la multinationale n'a même pas évité la provocation en annonçant, pour ce premier trimestre, une hausse du dividende de 17 % par rapport à celui de l'an passé. La lutte continue et une assemblée générale était prévue mardi 14 avril.

Correspondant LO



● Agglomération grenobloise

Des sous-traitants s'y mettent

Des licenciements commencent à être annoncés chez les sous-traitants de Caterpillar, comme conséquence du plan de licenciement de 600 travailleurs par cette entreprise. C'est le cas de deux entreprises situées à Saint-Égrève (agglomération grenobloise) : la CMI (peinture des pièces) et la CGMI (montage et assemblage de pièces), qui travaillent exclusivement pour Caterpillar et qui emploient 48 travailleurs à elles deux. Les lettres d'entretien préalable au licenciement commencent à arriver, la fermeture des deux entreprises

étant prévue pour les semaines à venir.

Jeudi 9 avril, encouragés par la visite animée et combative de 200 travailleurs de Caterpillar, les salariés de la CMI et de la CGMI se sont mis en grève, décidés à ne pas se laisser jeter dehors sans rien. Ils ont montré à ceux de Caterpillar leurs conditions de travail scandaleuses : saleté, manque d'hygiène, problèmes de sécurité, à tel point que des ouvriers de Caterpillar parlaient de retour au 19^e siècle.

Depuis, les travailleurs sont en grève et installés devant

l'entreprise. Les discussions vont bon train et toutes concernent le patron, le même pour les deux usines. Un patron qui pleure misère mais qui a un confortable train de vie, alors que les ouvriers ont du mal à se faire payer les heures supplémentaires, avec des salaires qui plafonnent à 1 200 euros. Il y a aussi les irrégularités dans l'actuelle procédure de fermeture des deux entreprises.

Les travailleurs de la CMI et de la CGMI sont bien décidés à se battre pour obtenir, comme indemnité de licenciement, au minimum un an de salaire,

majoré en fonction de l'ancienneté, et le paiement des heures de grève. Le groupe Caterpillar a divisé les travailleurs et a utilisé la sous-traitance pour s'enrichir encore plus. Mais les travailleurs, qu'ils soient de Caterpillar ou de la CMI/CGMI, montrent par leur lutte actuelle qu'il y a des retours de bâton : Caterpillar trouve, en face de lui, et ses travailleurs, et ceux de ses sous-traitants.

Correspondant LO

● La Poste - Paris 11

Une vacherie déguisée en fleur

Au centre de distribution de Paris 11, qui emploie 150 postiers, le système d'auto-remplacement que la direction veut mettre en place cet été a du mal à passer.

Depuis les restructurations successives, en effet, la brigade de facteurs remplaçants a été supprimée et, lorsqu'un facteur est en congé ou malade, ce sont les autres travailleurs de son équipe qui doivent se répartir sa tournée. Sous le joli nom de « marguerite », cela veut dire du travail en plus. Jusqu'à présent au moins, c'était en partie compensé par un paiement en heures supplémentaires.

Pour l'été à venir, sur une période de trois à six semaines suivant les secteurs, la direction a décidé d'utiliser le même sys-

tème de « marguerite » pour éviter d'avoir à embaucher des jeunes saisonniers. Mais cette fois, plus question de compensations d'aucune sorte pour les postiers, qui devront se répartir entre eux le travail des collègues en vacances. Et pour être bien sûre de faire céder tout le monde, la direction intègre la marguerite dans le calcul de la prime d'équipe, de façon que les récalcitrants ne la touchent pas !

Cette annonce suscite la colère des postiers, qui ont signé massivement une lettre-pétition exigeant l'embauche de saisonniers cet été et l'abandon du système d'auto-remplacement « marguerite ». Jeudi 9 avril, c'est à une soixantaine que nous nous sommes rassemblés pour remettre les lettres-pétitions au

directeur adjoint du centre... qui s'était défilé. Les petits cadres « sacrifiés » pour nous répondre étaient bien embêtés et cela a été l'occasion pour beaucoup de postiers d'exprimer leur ras-le-bol, sans se laisser avoir par les discours de la direction, qui s'abrite derrière la crise et la concurrence – qui feraient baisser le trafic courrier – pour justifier les baisses d'effectifs et la surcharge de travail pour ceux qui restent.

Pas découragés par l'absence « inopinée » du directeur adjoint, nous avons décidé de nous retrouver à nouveau la semaine suivante pour l'interpeller.

Correspondant LO

Safran mis en examen pour corruption

Le groupe Safran a été mis en examen le 10 avril, pour des faits présumés de corruption remontant à 2001. La société Sagem, qui a fusionné en 2005 avec la Snecma pour donner Safran, aurait versé des pots-de-vin, se montant peut-être à 500 000 dollars, à des fonctionnaires du Nigeria pour obtenir un marché de 214 millions de dollars dans ce pays.

La direction actuelle du groupe affirme bien entendu qu'elle ne sait rien de cette affaire. De plus Safran a publié en 2005 une « charte d'éthique » dans laquelle il affirme appliquer « les conventions internationales relatives à la lutte contre la corruption des agents publics ». Une manière élégante, et un brin jésuite, de

reconnaître que le problème peut exister.

Le groupe prend ses précautions en écrivant également que « la compréhension des lois peut parfois être difficile dans des environnements culturels et juridiques très différents » et que « le recours à des consultants ou à des agents commerciaux fait partie des moyens utilisés ». En somme, Safran assure ne verser des émoluments à des intermédiaires locaux que lorsque que c'est nécessaire et coutumier.

Safran fait sans doute comme les autres, comme partout et comme toujours, certes, mais alors, qu'il se dispense nous parler « d'éthique ».

Paul GALOIS

● Heuliez en redressement judiciaire

Le patron veut sauver les profits

Le tribunal de commerce de Niort vient de décider la mise en redressement judiciaire de la société Heuliez, avec une période d'observation de six mois. Il accorde ainsi un délai supplémentaire pour trouver les 45 millions d'euros dont Heuliez dit avoir besoin pour maintenir son activité, en trouvant éventuellement des repreneurs.

Le 25 mars le gouvernement, par la voix de Luc Chatel, le secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, s'était dit décidé à « se battre pour éviter la liquidation de l'entreprise ». Il évitait aussi que Ségolène Royal, la présidente de la région Poitou-Charentes, ne tire argument des difficultés d'Heuliez pour en créer au gouvernement et l'accuse de ne rien faire pour sauver une des grosses entreprises de la région.

Le gouvernement a donc annoncé le versement de dix millions d'euros par le biais du Fonds stratégique d'investissement, créé en octobre 2008 par Sarkozy pour aider les entrepri-

ses en difficultés. La région donnerait cinq millions d'euros, sept autres seraient versés par un fonds d'investissement Demeter, parrainé par la Caisse des dépôts et consignations, et EDF verserait cinq millions d'euros au titre d'une collaboration industrielle. Au total, la collecte de près de trente millions d'euros de fonds publics a donc été annoncée.

Mais dans le même temps la famille Queveau, propriétaire d'Heuliez, se refuse à verser le moindre centime d'euro, affirmant sans gêne qu'elle n'en a pas les moyens. Elle n'est pourtant pas sur la paille à en croire le journal *Challenges* dont le site Internet estime sa fortune à

près de 100 millions d'euros. La même famille a aussi su déboursier 1,386 million d'euros d'indemnités au directeur général au moment de son départ en 2008, tout en mettant ses salariés au chômage partiel pendant un tiers de leur temps de travail, ce qui diminue d'autant leurs salaires... Quant à Luc Chatel, qui avait fait de l'engagement de la famille Queveau une condition sine qua non à l'apport de fonds publics, il n'en parle plus aujourd'hui, justifiant ainsi l'attitude de cette famille de capitalistes pour qui les profits accumulés sur le dos des salariés ne doivent servir qu'à l'enrichissement du patron ! Pour la famille Queveau, le redémarrage d'Heuliez pourrait d'ailleurs même être une bonne affaire, car il permettrait de revendre l'entreprise à d'éventuels repreneurs comme



Dassault ou Bolloré, intéressés par le savoir-faire d'Heuliez dans le domaine de la voiture électrique.

Chez Heuliez, comme ailleurs, la politique du gouvernement vise à protéger les intérêts privés et les profits passés et à venir des capitalistes, quitte à faire payer les salariés, en les privant de leur emploi, ou les con-

tribuables, en les faisant subventionner une entreprise en difficulté.

Mais ce qu'il faut protéger en premier lieu, ce sont les salaires et les emplois des travailleurs menacés par la crise, en prenant sur les profits des capitalistes, en commençant dans le cas d'Heuliez par la famille Queveau !

Cédric DUVAL

● Tassos LPFH - Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Une belle fête de soutien à la grève

Depuis le 10 mars, plus de quarante salariés de cette fabrique de produits alimentaires sont en grève contre leur licenciement. Jour et nuit, les samedis et les dimanches, ils bloquent leur usine et toutes les livraisons.

Dimanche 12 avril, à l'occasion du nouvel an cambodgien, pays dont la plupart de ces travailleurs sont originaires, ils ont organisé une fête devant leur usine et appelé la population de

Noisy-le-Sec à venir les soutenir. Cela a été une très belle journée. Les grévistes avec leurs familles étaient contents de faire connaître leur culture en arborant leurs habits traditionnels et en faisant déguster leurs spécialités culinaires.

Ce rassemblement a permis de dénoncer les très mauvaises conditions de travail dans cette entreprise, les bas salaires, les heures non payées, le mépris du patron et des petits chefs, et bien sûr les menaces de licenciements, alors que Tassos a été

bénéficiaire toutes ces dernières années. Beaucoup de Noiséens sont venus apporter leurs encouragements, en particulier les grévistes du centre EDF voisin. « Ce n'est pas une journée qu'on oubliera », disaient le lendemain les grévistes en se retrouvant au piquet de grève.

En un mois, cette grève a été pour eux « une révolution », disent-ils. Fini de subir le mépris et d'accepter d'être licencié sous le prétexte « qu'ils ne savent pas lire et écrire le français », alors que certains travail-

lent depuis quinze ans chez Tassos. Ils ont aussi appris à s'adresser aux autres travailleurs de la ville en confectionnant des affiches en français, turc, thaï, cambodgien, chinois, et en distribuant des tracts sur le marché ainsi qu'en participant pour la première fois à une manifestation le 19 mars.

Le nouveau PDG, en intérim, dirige un cabinet de management spécialisé dans les restructurations ; c'est un « mercenaire » disent les grévistes, qui va de boîte en boîte de par le

monde, du Ghana au Sénégal en passant par la Nouvelle-Calédonie, pour licencier.

Le groupe Amaris, dont fait partie Tassos LPFH, est maintenant en règlement judiciaire. Jeudi 16 avril aura lieu le premier contact avec l'administrateur judiciaire. Les grévistes ne sont pas prêts à accepter n'importe quoi : depuis un mois, leur détermination se renforce tous les jours !

Correspondant LO

● Nos lecteurs écrivent

Les pratiques douteuses d'un patron

Je voudrais dénoncer les pratiques douteuses de mon ancien employeur. L'entreprise Sitex embauche des personnes en CDD, des femmes seules, des chômeuses longue durée, des immigrées qui n'ont pas d'autre choix. Au même siège social, il y a trois sociétés différentes, avec lesquelles les gérants jonglent en utilisant allégrement les salariés des trois entreprises en les envoyant travailler pour d'autres.

Le patron s'arrange pour venir faire signer les contrats à durée déterminée pendant le travail et refuse de les laisser lire, en prétextant qu'il faut produire et qu'il n'y a pas de temps à perdre. Et dès la signature, il reprend l'exemplaire destiné au salarié.

Dans mon cas, j'ai une forma-

tion de bac plus deux en textile, et j'ai travaillé pendant huit ans, toujours en intérim, à La Redoute au contrôle qualité. Le patron de Sitex, lors de mon entretien, m'avait fait miroiter de m'embaucher en tant qu'agent de maîtrise. Je me suis retrouvée la première semaine dans un entrepôt d'une autre société, de plus en liquidation judiciaire, la Sobalog.

Dès la semaine d'après, j'ai été envoyée dans un entrepôt sans chauffage d'une autre société, Euroterminal. Cette société, basée en Belgique, sert d'entrepôt pour stocker les cartons de grosses sociétés comme Camaïeu et Promod. À longueur de journée, j'ai dû mettre des étiquettes de prix avec une dizaine d'autres collègues, dans un froid glacial. Nous

devions en plus porter de lourds cartons. Chaque jour, les horaires changeaient : soit 5 h, soit 6 h du matin, parfois jusqu'à 14 h ou 16 h de l'après-midi, jusqu'à 9 heures ou 10 heures par jour, avec une demi-heure de pause en tout.

J'ai découvert que des salariées de Sobalog et de Codepack, la troisième société cogérante avec Sitex, étaient « prêtées » pour faire ce travail. À la fin du mois j'ai reçu ma fiche de paye, sans les heures supplémentaires. Le patron m'a dit qu'il me les donnerait le mois suivant. Puis j'ai retravaillé une dizaine de jours.

C'est alors que j'ai reçu un « texto » sur mon portable : j'étais en RTT, pendant trois jours. Puis silence radio ! Je me suis présentée

au siège pour demander ce qui se passait. Le patron m'annonce alors la rupture de contrat, d'un contrat que je n'ai jamais eu en main. Et il refuse de me remettre les documents comme l'attestation Assedic. Sur la fiche de paye, il manquait aussi les heures supplémentaires.

Ces pratiques m'ont mise en colère. J'ai décidé de le traîner aux Prud'hommes. En jugement, il a argumenté en disant qu'il avait perdu sa femme et que j'ai profité de cette période pour utiliser « ma malice » pour profiter de son argent, que j'étais parfaitement au courant que j'étais en CDD, que c'est moi qui avais refusé de signer le contrat. Heureusement, une de mes collègues intérimaires avait écrit un témoi-

gnage décrivant les méthodes pour faire signer les salariés sans leur remettre leur contrat. Comme il est écrit dans le jugement : « attendu qu'il apparaît au vu des pièces versées et notamment l'attestation de Mlle... que les contrats n'étaient pas fournis aux salariés dans les meilleurs délais »... J'ai gagné 801 euros, dont un seul euro pour licenciement abusif.

Cependant, pour que ce patron ne puisse plus abuser de la naïveté d'autres filles comme moi, j'ai contacté un journal local et lui ai envoyé le compte-rendu du jugement de Prud'hommes avec accusé de réception. Mais il n'a rien publié...

Une lectrice, A. S.

• Legrand - Saint-Junien (Haute-Vienne)

Pourquoi les travailleurs paieraient-ils pour le baron ?

Legrand a décidé de fermer le site de Saint-Junien, qui compte un peu plus de 60 salariés, dont une majorité de femmes autour de la cinquantaine. Malgré des dividendes très confortables de 267 millions d'euros pour 2008 pour les actionnaires du groupe, dont le baron Seillière, Legrand prétend que ce site n'est pas rentable, ce qui est démenti même par l'expert nommé par le Comité d'entreprise.

Comme tous les trusts, Legrand n'a qu'un but : augmenter les bénéfices. C'est ce qu'ont dit des ouvrières, lors d'un rassemblement, à un directeur qui a déjà notamment fermé le site de Saint-Yrieix : « *On ne vous intéresse que pour faire des bénéfices* » ou bien « *Regardez mes mains : les vôtres, ou celles des actionnaires, ne sont pas abîmées*

comme ça. »

En quelques années plusieurs sites Legrand ont été fermés dans la région (Saint-Yrieix, Rochecouard...), beaucoup de départs en retraite n'ont pas été remplacés, au total c'est plusieurs centaines d'emplois qui ont disparu.

Les travailleurs de Saint-Junien, qui refusent la ferme-

ture du site, multiplient les manifestations et les rassemblements en s'adressant à la population. Lundi 6 avril, lors d'un Comité d'établissement, la grève a été bien suivie et des travailleurs des sites Legrand de Chabanais, Confolens, Châlus, Limoges, et des licenciés de Saint-Yrieix étaient présents.

La direction de Legrand paraît surprise de cette solidarité et du refus des travailleurs d'accepter ses décisions. À chaque fois, maintenant, il y a une importante présence de policiers autour de l'usine, certains même sont cachés derrière des murs d'autres usines de la

zone !

On comprend que personne n'ait envie d'aller travailler en 2x8 à Limoges, Confolens ou Chabanais, ou de se retrouver au chômage. Tout le monde sait que si le site ferme c'est 63 familles qui tomberont dans la précarité et la misère, ainsi que des licenciements dans d'autres entreprises sous-traitantes, et plusieurs centaines de milliers d'euros en moins pour les collectivités locales.

De plus, prétextant une baisse de commandes du petit matériel électrique, la direction de Legrand vient d'annoncer des journées de chômage partiel

pour tous les sites ; trois lundis par mois jusqu'en juillet, puis cinq jours par mois jusqu'en septembre.

Ce ralentissement des affaires reste à vérifier, mais de toute façon les travailleurs n'en sont pas responsables. Rien ne justifie ni la fermeture de Saint-Junien, ni ce chômage partiel. L'argent versé aux actionnaires comme dividendes devrait servir à maintenir intégralement les emplois et les salaires, quel que soit le temps de travail.

Correspondant L O

• Il y a 25 ans

« Mitterrand trahison »... la marche des sidérurgistes sur Paris

Le 13 avril 1984, des dizaines de milliers de travailleurs de la sidérurgie manifestaient à Paris, à l'appel des syndicats. Ils protestaient contre l'adoption par le gouvernement d'Union de la gauche d'un nouveau plan Acier, synonyme d'une nouvelle saignée dans les effectifs de la sidérurgie.

Ce n'était certes pas la première fois que le gouvernement planifiait les suppressions d'emplois et aidait le patronat à les réaliser. En septembre 1978, le gouvernement de droite de Raymond Barre avait transformé les dettes des maîtres de forge en prise de participation de l'État. 22 milliards de francs de fonds publics furent engloutis dans la sidérurgie et 21 000 emplois furent liquidés. C'était alors le dernier d'une série de plans qui, depuis 1967, sous prétexte de modernisation, prévoyaient des suppressions massives d'emplois. Il permettait aux patrons de la sidérurgie, les de Wendel et les autres, de dégager leurs capitaux pour aller les placer ailleurs.

En 1981, Mitterrand avait remporté l'élection présidentielle et nommé un gouvernement d'Union de la gauche comprenant quatre ministres communistes, du jamais vu depuis la Libération. Sitôt élu, en octobre il faisait une tournée en Lorraine et déclarait : « *Aucun poste de travail ne peut être supprimé dans la sidérurgie*

sans qu'un autre n'ait été créé auparavant dans un autre secteur », dénonçant à Longwy « *le coût social d'un capitalisme sauvage*. » Mais il ne fallut pas attendre bien longtemps pour que les paroles de Mitterrand s'envolent.

Votée au Parlement en octobre, la nationalisation complète de la sidérurgie fut achevée en février 1982, sans que les patrons y perdent un centime. Cette nationalisation était présentée par le PCF, depuis des années, comme la panacée.

Dès le mois de juin 1982, l'État annonçait 12 000 suppressions d'emplois. En Lorraine, c'était le début de la fin de l'aciérie de Pompey, celle qui avait coulé l'acier ayant servi à bâtir la tour Eiffel. « *J'ai voté pour eux en 1981. Aujourd'hui ils ferment mon usine* », pleurait, désespéré, un sidérurgiste de Pompey monté à Paris pour manifester, cité par le journal *Le Monde*.

Moins de deux ans plus tard, le 29 mars 1984, le gouvernement socialiste Mauroy – comportant toujours quatre ministres communistes – révisait le plan Acier et annonçait la suppression de 21 000 emplois supplémentaires. Ce fut alors la colère et le sentiment d'une immense trahison chez les travailleurs. Dans la région de Nancy, les aciéries de Pompey étaient définitivement rayées de la carte et celles de Neuves-Maisons au trois quarts liquidées. Le tiers des emplois de l'usine de Gandrange (qui en comptait

plus de 6 000 à l'époque) étaient condamnés. Mais, surtout, ce plan Acier sonnait le glas de la

faire une marche contre les licenciements, contre le patronat et le gouvernement, les syn-



sidérurgie à Longwy.

Dans toutes les usines souffle alors un vent de colère. Le 4 avril est journée de grève générale interprofessionnelle en Lorraine. On dénombre 150 000 manifestants dans les villes de la région, soigneusement encadrés par les syndicats qui craignent plus que tout une explosion sociale, la réédition des émeutes de Longwy de 1979.

Le vendredi 13 avril, les syndicats organisent une grande marche des sidérurgistes sur Paris. Loin de s'appuyer sur la colère des sidérurgistes et d'en

dicats lui donnent un caractère régional avec, en tête de cortège, majorettes en costume régional et croix de Lorraine. Et pourtant, ce plan Acier est décidé quelques mois seulement après les licenciements massifs chez Talbot à Poissy et, le 13 avril, c'est Citroën qui annonce près de 6 000 suppressions d'emplois. Les confédérations n'ont pas appelé l'ensemble des travailleurs à venir à la manifestation, très encadrée par le service d'ordre syndical et qui traverse des quartiers déserts de Paris.

En donnant à la lutte des

sidérurgistes un caractère régional, en l'orientant sur le terrain de la politique industrielle, les confédérations syndicales l'envoient sur une voie de garage. Le secrétaire général du PC, Georges Marchais, était venu à la manifestation du 13 avril et il avait même critiqué le plan Acier. En Lorraine, les dirigeants du PC expliquaient que les ministres et les députés communistes n'accepteraient jamais le plan Acier et rompraient avec le PS s'il était appliqué. Il n'en fut rien. Le PCF vota en mai au Parlement la confiance au gouvernement Mauroy et, si le Parti Communiste choisit de ne pas participer au gouvernement Fabius formé plus tard, en juillet, ce fut après un résultat catastrophique aux élections européennes de juin : en cinq ans, le PC passait de 20,5 % des voix à 11,28 %. C'est devant ce recul électoral qu'il renonça à participer au gouvernement, pas en riposte aux attaques contre les travailleurs.

La politique de la direction du PC a non seulement fait fuir les électeurs mais, surtout, elle a puissamment contribué à démoraliser les militants dont l'énergie et le dévouement ont été gaspillés en vain, alors qu'ils auraient pu et dû servir à préparer une nécessaire contre-offensive du monde du travail. Mais pour cela, il aurait fallu un parti réellement et exclusivement au service des intérêts du monde du travail, ce que le PCF n'était plus, et depuis longtemps.

Étienne HOURDIN

• Italie

Le tremblement de terre de L'Aquila

Construction à bon marché et bon marché de la vie humaine

Une semaine après le tremblement de terre du 6 avril, qui a détruit une grande partie de la ville de L'Aquila, dans les Abruzzes, et des villages environnants, les quelque 30 000 sinistrés ne peuvent que regarder l'avenir avec appréhension. Ils sont désormais parqués dans de grands villages de toile mis en place par la Protection civile, subissant la pluie et le froid qui règne encore à cette époque de l'année dans cette région d'altitude.

Mais surtout, ils risquent d'être là pour longtemps si l'on en juge par les précédentes expériences de tremblements de terre en Italie, après lesquels les sinistrés ont dû attendre des années avant d'être relogés, quand ils l'ont été. Le cas des victimes du tremblement de terre du Belice, en 1968 en Sicile, fait encore scandale. Et

un reportage télévisé a même pu montrer des baraques, dans lesquelles vivent encore des familles de sinistrés... du tremblement de terre qui a détruit Mesine en 1908 !

Dans un pays dont une grande partie du territoire est notoirement en zone sismique, chaque tremblement de terre soulève un scandale, qui vient s'ajouter aux autres. Le tremblement de terre de L'Aquila ne fait pas exception. C'est bien sûr une catastrophe naturelle mais si, bien que d'intensité moyenne, il a pu causer 293 morts et rendre inutilisables 50 % des habitations, c'est bien parce qu'aucune norme de construction antisismique n'a été respectée.

Bien sûr, cela peut se comprendre pour les constructions anciennes, encore qu'aucun processus de mise aux normes n'ait été enclenché. Mais souvent ce sont aussi ces constructions-là qui ont le mieux résisté. En revanche, des constructions

modernes se sont abattues rapidement. C'est le cas de la Maison de l'étudiant de L'Aquila qui s'est écroulée sur ses jeunes pensionnaires à qui on avait assuré quelques heures auparavant qu'ils n'avaient rien à craindre. C'est le cas aussi de l'hôpital, dont les piliers de béton n'ont pas résisté aux secousses alors que sa construction, qui a duré 28 ans, a englouti des quantités de fonds publics, disparus dans les poches d'entrepreneurs véreux.

Outre l'indélicatesse des entrepreneurs et l'emprise des diverses mafias sur le bâtiment, la législation aussi est en cause. Des normes sur les constructions antisismiques n'ont été adoptées qu'avec retard : une loi imposant des normes contraignantes n'a été adoptée qu'en 2005 et, sous la pression des lobbies du bâtiment, son application a été repoussée d'année en année. Il aura fallu le présent tremblement de terre



pour que son application soit finalement décidée pour le 30 juin 2009.

Depuis le tremblement de terre du 6 avril, les diverses autorités se sont succédé pour assurer les sinistrés de leur solidarité, du pape à Berlusconi et à ses déclarations de mauvais goût leur conseillant de prendre ce qui leur arrive comme si c'était « un week-end en camping ». Après tout ce bruit médiatique, le gouvernement assure que tout sera fait pour reconstruire rapidement, que les erreurs du passé ne se répéteront pas. Il reçoit le soutien des dirigeants du Parti Démocrate, le parti d'opposition qui était encore au gouvernement il y a un an, tous d'accord pour étouffer le scandale. En déclarant que « tous doivent se sentir

responsables » de l'incurie dans la construction, ils cherchent surtout à esquiver leur responsabilité propre.

Quant à l'avenir, il n'y a aucune raison de faire confiance au gouvernement d'affairistes que préside Berlusconi, ni pour le relogement des sinistrés ni pour une rapide mise aux normes des constructions dans l'ensemble des zones sismiques. Ce n'est pas la négligence générale qui est en cause : c'est un système où la construction à la va-vite, l'absence de contrôle, la pression de gros entrepreneurs à la recherche de marchés et de profits rapides, la corruption, sans parler de l'emprise des mafias, font bon marché de la vie des populations.

André FRY

• Toyota (Valenciennes)

La grève continue

Après le long week-end de Pâques, les grévistes de Toyota Valenciennes se sont retrouvés à 150 dès le lundi soir pour accueillir l'équipe de nuit, et bien décidés à poursuivre la grève. Le lendemain dans la matinée, nous étions autour de 300 – les trois équipes réunies – pour discuter de la poursuite du mouvement, un peu moins que le vendredi précédent. Avec autour de 15 % d'absents sur les lignes de production pour 2 700 ouvriers – une partie des grévistes restant chez eux – c'est un tiers de la production qui ne sort pas... sans parler du nombre de voitures qui partent directement en retouche.

Pendant la première semaine, les grévistes se sont renforcés. Mardi 7, le second jour de la grève, le directeur était venu au devant du cortège des grévistes s'excuser d'avoir déclaré : « Je préfère crever que de les payer à 100 % ».

Le lendemain, pour bien montrer que les grévistes n'étaient pas « des ignorants manipulés par les syndicats », comme le répétaient les chefs, un comité de grève était élu, avec six représentants par équipe, beaucoup de non-syndiqués, et aussi des syndiqués

et des délégués syndicaux.

À partir de jeudi 9, dans les ateliers traversés par le cortège de grévistes avec tambours et cornes de brume, beaucoup d'ouvriers au travail quittaient leurs machines pour voir passer le défilé. Les chefs restaient à l'écart et ne harcelaient plus les grévistes comme un essaim de mouches. Les prises de parole dans les bureaux touchaient les employées, notamment celles contraintes d'aller en production tenir des postes de grévistes.

Vendredi 10, la direction ouvrait une négociation, mais sans rien lâcher sur la revendication du chômage partiel payé à 100 % et du paiement des journées de grève. Elle proposait uniquement d'étaler les 200 à 300 euros de perte de salaire sur plusieurs mois ! Ce qui fait que les trois déléguées du comité de grève sorties informer les grévistes de l'évolution des négociations ne sont revenues qu'à une... pour dire que l'attitude de la direction énervait fortement les grévistes et que les deux autres ne reviendraient pas ! L'ensemble des délégués du comité de grève et les responsables CGT et FO sont alors sortis et ont laissé en plan les représentants



de la direction.

Les grévistes avaient le sentiment de commencer à se faire respecter.

La direction refuse de céder, et préfère perdre un tiers de la production, alors que Toyota a largement les moyens de payer le chômage partiel à 100 %. Les 82 millions d'euros de bénéfices déclarés pour 2008 pour l'usine de Valenciennes, soit plus de 2 000 euros par salarié et par mois, le permettraient largement !

Dans l'après-midi du mardi 14, la direction a changé de ton. Devant le comité de grève, la CGT et FO, le vice-président japonais de Toyota France a proféré un discours particulièrement offensif et insultant vis-à-vis des dirigeants syndicaux CGT et FO et des grévistes eux-mêmes en réaffirmant qu'il ne

cèdera en aucun cas et soulevant l'indignation des grévistes !

Évidemment les directeurs de Toyota défendent les intérêts des actionnaires mais aussi d'une certaine façon les intérêts généraux des capitalistes, qui craignent qu'une concession aux grévistes à Valenciennes n'incite les ouvriers d'autres entreprises de l'automobile... et d'autres professions, eux aussi touchés par le chômage partiel, à entrer en lutte à leur tour.

D'autant plus qu'au-delà du chômage partiel, il y a le problème des salaires, et aussi des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Comme le modèle fabriqué à Valenciennes se vend bien, notamment en Allemagne grâce à la prime à la casse, la direction a prévu une hausse de la produc-

tion... mais avec moins de personnel, puisque les intérimaires ont été renvoyés. En assemblée générale, un gréviste a résumé la situation de nombreux travailleurs de Toyota – et d'ailleurs aussi – en montrant ses poignets : « Ça fait six ans que je suis dans cette boîte, j'ai 25 ans et je n'ai plus de poignets à force de faire le même geste plusieurs fois par minute » !

Quelle qu'en soit l'issue, cette grève va marquer un tournant dans l'entreprise. Beaucoup de ceux qui tenaient tête aux pressions des chefs ont quitté l'entreprise, écoeurés par de multiples pressions ou tout simplement licenciés sous un prétexte quelconque. Mais avec cette grève, les travailleurs ont commencé à se faire respecter collectivement.

Correspondant LO